

Programme d'investissements d'avenir « Projets Innovants en faveur de la Jeunesse » (Programme 411)



AVENANT N°5 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE
RELATIVE AU PROJET
« TERRES D'ENVOL POUR LA JEUNESSE »
N° JE-009-16-309-TENVOL-5

SOMMAIRE

| | | |
|--------------|--|----|
| Article 1. | Objet de l'avenant n°5 à la Convention..... | 3 |
| Article 2. | Article 5 modifié : Engagements financiers des signataires | 4 |
| Article 3. | Annexes modifiées..... | 5 |
| Article 4. | Entrée en vigueur..... | 5 |
| Article 5. | Effet | 5 |
| Annexe n°1 : | Annexe n°1 modifiée de la Convention « Description des actions développées au titre du Projet » | 7 |
| Annexe n°2 : | Annexe n°2 modifiée de la Convention « Programmation trimestrielle prévisionnelle des paiements des acomptes et du solde de la participation financière du programme investissements d'avenir pour le Projet » | 43 |
| Annexe n°3 : | Annexe n°3 modifiée de la Convention « Synthèse des actions, des livrables et échéancier prévisionnel du Projet »..... | 44 |

AVENANT N°5 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE RELATIVE AU PROJET « TERRES D'ENVOL POUR LA JEUNESSE »

ENTRE

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine,
Etablissement public à caractère Industriel et Commercial,
N° SIRET 453 678 252 00017,
Sis 69 bis, rue de Vaugirard, 75006 Paris,
Opérateur agissant au nom et pour le compte de l'Etat, représenté par son Directeur Général, Nicolas GRIVEL, dûment habilité à cet effet,
Ci-après dénommée « l'ANRU »,

ET

L'Etablissement Territorial Public « Paris Terres d'Envol »,
Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI),
N° SIRET : 200 058 097 00011,
Sis Boulevard de l'Hôtel de Ville, 93600 Aulnay-sous-Bois
Représenté par son Président, Bruno BESCHIZZA, dûment habilité à cet effet,
Ci-après dénommé le « Porteur de projet »,

Ci-après désignées ensemble par les « Parties », individuellement par une « Partie ».

Le Porteur de projet agit en tant que chef de file sur la base d'un Accord de groupement conclu avec ses Partenaires.

Article 1. Objet de l'avenant n°5 à la Convention

Le Projet « Terres d'Envol pour la Jeunesse », mené dans le cadre de l'action « Projets innovants en faveur de la jeunesse » du Programme investissements d'avenir, a fait l'objet d'une Convention signée entre les Parties le 10 novembre 2016 conformément à la décision du Premier ministre en date du 12 juillet 2016, d'un premier avenant signé le 30 août 2017, d'un deuxième avenant signé le 6 juillet 2018, d'un troisième avenant signé le 17 novembre 2020 et d'un quatrième avenant signé le 7 juin 2021.

À la suite de la validation des ajustements du projet par le Comité de Pilotage le 10 juin 2021, le présent avenant (avenant n°5) a pour objet de :

- Mettre à jour le plan d'actions du Projet pour la fin de phase 2, conformément aux adaptations résultant de la crise sanitaire,
- Valider les réaffectations de crédits en vue de la fin de phase 2 :
 - o Maintien du budget sans modifications (APART),
 - o Redistribution au sein de la structure (Boutique Club Emploi, Compétences Emploi, Ville de Sevran, EPT Paris Terres d'Envol),

- Redéploiement des subventions vers des actions d'autres partenaires (Ville de Tremblay-en-France vers l'OMJT ; Ville de Villepinte vers Compétences Emploi, Mission Locale Intercommunale et EPT Paris Terres d'Envol).
- Créer une nouvelle action en phase 2 :
 - L'action B14 Bis – Passerelle Entreprise : Agent de Prévention et de Sécurité
- Abandonner deux actions du programme en phase 2 :
 - L'action B14 – Passerelle Entreprise : Aide Médico Psychologique - Aide-Soignant (2017) et Accompagnateur éducatif et social (2018-2019)
 - L'action E1 – Formation qualifiante réseau jeunesse

Article 2. Article 5 modifié : Engagements financiers des signataires

L'article 5 de la convention en vigueur est modifié comme suit :

« Le montant maximum prévisionnel du Projet est estimé à **sept millions cinq cent un mille six cent quatre-vingt-sept euros** (7 501 687 €). »

L'obtention des financements autres que la subvention PIA prévue à la présente Convention relève de la seule responsabilité du Porteur de projet.

La subvention attribuée dans le cadre du PIA ne peut pas dépasser 50% du coût prévisionnel du Projet.

L'engagement financier de l'ANRU, au titre du PIA, est de trois millions sept-cent-quarante-neuf mille neuf-cent-vingt-cinq euros (3 749 925 euros), soit 49,99 %¹ du montant prévisionnel du Projet. Il s'entend comme un montant global maximal non actualisable et ne vaut que dans la limite de la réalité des dépenses éligibles réalisées.

Les subventions accordées portent sur une assiette exprimée en coût toutes taxes comprises (TTC). Lorsqu'une structure membre de l'accord de groupement bénéficie du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), l'ensemble de ses dépenses éligibles pour le projet est exprimé sur une base Hors Taxe. Tout autre structure membre de l'accord de groupement non éligible au FCTVA effectue le report de ses dépenses en TTC.

La nature des dépenses doit être conforme au RGF du programme et à l'annexe financière jointe en annexes n°1 et 3 à la présente Convention.

Les frais de structure, tels que précisés à l'article 9.e de la présente convention, sont pris en compte à hauteur de 10%² des dépenses mentionnées en article 9.e.

Les frais de déplacements des personnels permanents ou temporaires affectés au projet, sont forfaitaires et sont plafonnés à un taux de 10%³ appliqué aux dépenses réelles et directes de personnel, conformément à l'article VI.2.2 du RGF de l'action, tel que précisé en article 9.f.

L'engagement de l'ANRU de financer le Projet à hauteur du montant maximum de la subvention PIA repose sur le présent engagement juridique. Le cas échéant, le Directeur Général de l'ANRU, ordonnateur principal de la dépense, met à disposition de l'ordonnateur délégué, les crédits afférents.

La décomposition en deux Phases du Projet, les montants de subvention, les actions et les livrables correspondants sont définis en annexe n°3.

¹ Taux moyen d'intervention du PIA arrondi à deux décimales.

² Taux de frais de structure appliqué au Projet, arrondi à l'entier.

³ Taux de frais de déplacement appliqué au Projet, arrondi à l'entier.

Le montant de la Subvention PIA de l'ANRU pour chaque Phase du Projet se décompose comme suit :

| ARTICLE 5 | | | | | |
|--------------------------|------------------------------------|--|--------------------------------|-----------------------|-------------------------------|
| Phases | Période | Montant global prévisionnel de la phase | Subvention PIA maximale | Cofinancements | Taux de subvention PIA |
| Phase 1 (Réalisé) | Du 01/01/2017 au 31/12/2018 | 2 264 753 € | 1 132 150 € | 1 132 603 € | 49,99% |
| Phase 2 | Du 01/01/2019 au 30/06/2022 | 5 236 933 € | 2 617 775 € | 2 619 159 € | 49,99% |
| Total | Du 01/01/2017 au 30/06/2022 | 7 501 686 € | 3 749 925 € | 3 751 761 € | 49,99% |

A titre indicatif, l'annexe n°2 présente la programmation trimestrielle prévisionnelle des paiements des acomptes et du solde.

Le Porteur de projet s'engage à réaliser le Projet dans le respect des objectifs du programme tel que décrit en annexe n°1. En cas de dépassement du coût du Projet, le Porteur de projet s'engage à prendre à sa charge les montants complémentaires.

Le Porteur de projet atteste par ailleurs que le montant total des compensations obtenues (Subvention PIA et autres financements publics) ne dépasse pas ce qui est nécessaire pour couvrir les coûts du Projet. »

Article 3. Annexes modifiées

L'annexe n°1 « Description des actions développées au titre du Projet » et l'annexe n°3 « Synthèse des actions, des livrables et échéancier prévisionnel du Projet » de la Convention en vigueur sont respectivement modifiées et remplacées par les annexes du présent avenant.

Article 4. Entrée en vigueur

Le présent avenant entre en vigueur à compter du 1^{er} mai 2021.

Article 5. Effet

Les clauses de la Convention pluriannuelle en vigueur non modifiées par le présent avenant, demeurent inchangées et applicables, sous réserve qu'elles ne soient pas contraires aux nouvelles dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

L'avenant et ses annexes font partie intégrante de la Convention pluriannuelle.

Fait, le

Pour l'Agence nationale pour la
rénovation urbaine, opérateur agissant au nom et
pour le compte de l'Etat

Mélanie LAMANT

Directrice

De la Stratégie et de l'Accompagnement des
Acteurs

Pour le Porteur de projet

Bruno BESCHIZZA

Président de l'Etablissement Territorial Public
« Paris Terres d'Envol »

Annexe n°1 : Annexe n°1 modifiée de la Convention « Description des actions développées au titre du Projet »

1. PRESENTATION DU PROJET ET DE SON CONTENU

A. Présentation du contexte et des enjeux du Projet

Porté par l'Etablissement Public Territorial « Paris Terres d'Envol » dont le périmètre comprend les villes d'Aulnay-sous-Bois, Drancy, le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Dugny, Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte, le Projet « Terres d'envol pour la jeunesse » se déploie sur les villes de Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte, même si certaines actions élargissent le périmètre et ambitionnent de toucher les jeunes de tout l'établissement. Ces trois villes, qui formaient jusqu'au 31 décembre 2015 l'ancienne Communauté d'agglomération « Terres de France », sont particulièrement marquées par leur population jeune : **25,1%** des habitants ont entre **13-30 ans** (24,9% à l'échelle départementale, 24,3% à l'échelle francilienne et 21,9% à l'échelle nationale).

Si cette proportion importante des jeunes représente un potentiel réel pour le territoire (maintien d'une population active importante, équilibre démographique...), elle implique également, dans un avenir proche, des défis importants en matière d'éducation, d'emploi et d'insertion pour les collectivités. Les villes et leurs partenaires tentent donc de développer différentes initiatives pour répondre à ces enjeux pour la jeunesse (culture, sport, école...).

Les trois villes sont fortement marquées par la Politique de la Ville : elles dénombrent 5 quartiers prioritaires où vit **36% de leur population** (contre **13.4 % à l'échelle francilienne**).



Périmètre des quartiers prioritaires à la Politique de la Ville des Communes de Sevran, Villepinte et Tremblay-en-France

Parmi les populations les plus fragilisées, les jeunes restent les plus exposés aux difficultés économiques, de logement, de soins... Les 15-29 ans habitant les villes de Sevran, Villepinte et Tremblay-en-France doivent faire face à un taux de chômage élevé (17%) et à un faible niveau de qualification. Le contexte socioéconomique actuel relatif à la situation des publics Jeunes (16 – 30 ans) au regard de l'emploi, et de manière plus prégnante dans les quartiers politique de la ville, pose le constat d'un nécessaire parcours global d'insertion socio-professionnelle, permettant d'accompagner le Jeune aux différentes étapes de l'élaboration de son projet.

L'enjeu de la prise en compte de cet état de fait doit passer par une valorisation de la jeunesse et son accompagnement dans son développement personnel et social.

Depuis la création de l'ex-CA Terres de France en 2010, la compétence « Jeunesse » a été exercée à l'échelle communale, cette compétence n'ayant pas fait l'objet d'un transfert. Aujourd'hui, grâce à la volonté politique des élus de l'ex-CA Terres de France et à l'appel à projets « Projets innovants en faveur de la jeunesse » du PIA les politiques de jeunesse à l'échelle intercommunale seront mieux coordonnées, plus cohérentes et vont créer davantage de synergies entre les acteurs concernés.

B. Objet du Projet

Le Projet « Terres d'envol pour la jeunesse » a pour objectif de structurer et mettre en place une politique ambitieuse de jeunesse sur le territoire du nouvel établissement public, et tout particulièrement sur les villes de Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte. Le Projet vise à :

- Améliorer et renforcer la cohérence, la complémentarité et la lisibilité des politiques et des offres destinées à la jeunesse pour des objectifs de simplification et d'efficacité ;
- Favoriser les projets structurants et intégrés à destination des jeunes de 13- 30 ans sur l'ensemble du territoire ;
- Susciter des offres prenant en compte les besoins multithématiques des jeunes, notamment ceux des territoires urbains en difficulté (quartiers prioritaires).

Le projet « Terres d'envol pour la jeunesse » s'inscrit pleinement dans la dynamique et les objectifs de l'appel à projets « Projets innovants en faveur de la jeunesse » à travers un partenariat innovant regroupant les acteurs publics et privés. Le Projet, élaboré par l'ensemble des partenaires, est multithématique et multi-acteurs. Il s'appuie sur les enseignements issus des diagnostics partagés sur les besoins des jeunes, valorisant la connaissance fine du terrain des acteurs locaux.

Les actions sont regroupées par axe thématique sous la forme d'un projet global de territoire. Ces actions thématiques répondent aux enjeux du territoire identifiés dans le cadre du diagnostic et aux objectifs partagés par les Partenaires. Les actions ont été choisies et validées par l'ensemble des Partenaires lors des sessions de travail préalables à la candidature. Deux types d'actions sont présentés :

- 1) les actions nouvelles. Celles introduites pour la première fois sur le territoire et pour lesquelles les fonds du PIA permettront la réalisation.
- 2) les actions qui s'appuient sur les dispositifs ou les projets existants et pour lesquelles les fonds du PIA permettront d'augmenter le nombre de jeunes bénéficiaires, d'élargir l'échelle du projet et du partenariat ou d'apporter une montée en compétence des actions, dans une dynamique renforçant la cohérence et la complémentarité. Pour ces actions existantes, validées et reconnues par les acteurs locaux, les fonds du PIA, par effet levier, permettront de renforcer leur impact.

Concrètement, le Projet est structuré autour de **2 axes thématiques** et d'un axe technique, conformément à la décision du Comité de pilotage de l'action « Projets innovants en faveur de la jeunesse » du 6 juillet 2016 :

1. Accès à l'emploi, à la formation et l'insertion
2. Engagement citoyen

L'axe technique prévoit l'assistance et les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet :

3. Le poste d'animation et de coordination
4. Les actions de formation des professionnels de la jeunesse
5. L'évaluation de l'ensemble du programme.

Pour l'ensemble des actions proposées dans le Projet, une attention particulière sera portée aux jeunes habitants des Quartiers Prioritaires à la Politique de la Ville du territoire. Ainsi, un certain nombre d'actions dans toutes les thématiques cible ce public jeune et ont pour but de lutter les inégalités territoriales, en articulation avec le Contrat de Ville Intercommunal.

De la même manière certaines actions ciblent le public de jeunes femmes afin de lutter contre les discriminations, notamment en matière d'emploi et formation.

C. Les actions du Projet

Le Projet, déployé en 26 actions regroupées en 3 axes, est mis en œuvre **du 01/01/2017 au 30/06/2022**.

- **La première Phase, qui se déroule de 01/01/2017 à 31/12/2018**, consiste dans le lancement et la préfiguration des actions en mode « pilote ». Cette Phase visera à simplifier et mettre en cohérence l'offre destinée à la jeunesse, sur le territoire des villes de Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte. Une évaluation qualitative et quantitative sera alors menée à l'issue de cette Phase.
- **La seconde Phase, qui s'étend de 01/01/2019 à 30/06/2022**, a pour objectif de compléter, améliorer et approfondir les actions « pilote » de Phase 1, à la suite des conclusions tirées des bilans d'actions et de résultats d'évaluation. Une évaluation qualitative et quantitative sera menée à la fin de la seconde Phase du projet.

Description des actions du projet « Terres d'Envol pour la Jeunesse »

| AXE B Accès à l'emploi, à la formation et insertion | |
|--|---|
| <i>B 1 Parcours de dynamisation et de Mobilisation d'Accès à l'emploi</i> | |
| Maître d'ouvrage de l'action : Boutique Club Emploi | Autres structures impliquées dans l'action : NC |
| <p><u>Cibles de l'action :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunes de 18 à 30 ans, notamment les moins qualifiés, de niveau Bac ou infra - Demandeurs d'emploi inscrits ou non au Pôle Emploi et/ou à la Mission Locale ou chômeurs récurrents ou en activité réduite - Bénéficiaires du RSA <p>Résidents du territoire Paris Terres d'Envol (Sevran, Villepinte, Tremblay en France, Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Drancy, Le Bourget, Dugny) avec en priorité les personnes habitant les quartiers prioritaires du Nouveau Contrat de la Politique de la Ville.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 150 jeunes de moins de 30 ans sur la phase 2. | <p>L'action menée durant la phase 1 a donné des résultats très satisfaisants. En effet, les résultats au 31.12.2018 témoignent de 83% de sorties en emploi/formation sur les 106 jeunes de moins de 30 ans accompagnés.</p> <p>L'action sera donc renouvelée sous le même format en phase 2, c'est-à-dire en 3 étapes principales sous formes de paliers se déclinant successivement :</p> <p><u>1ère étape :</u></p> <p>Repérage des participants (entretien diagnostic pour définir les difficultés, proposition d'intégrer un groupe de travail de 5 à 10 personnes ou d'un rendez-vous individuel dans un délai de 15 jours maximum)</p> <p>Dans l'intervalle, suivi des participants à partir des services de l'espace du Libre-Service de la Boutique Club Emploi (offres d'emploi, vivier de candidatures, entretiens conseils, construction des outils (CV, lettre de motivation...), 1ère réflexion autour du parcours de la personne...)</p> <p><u>2ème étape :</u></p> <p>En fonction de la situation des bénéficiaires et de l'évolution de leur projet, ils seront suivis en individuel ou en collectif et se verront proposer des axes de travail en fonction de leurs besoins.</p> <p>Suivis individuels : diagnostics de situation, mini bilan de compétences, reprise et finalisation du CV et lettre de motivation, entretiens de recrutement, recherche de solutions, coaching individuel et collectif sur l'image, ... etc.</p> <p>Suivis collectifs : ateliers sur le projet professionnel, les outils et techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, se connaître pour se mettre en valeur, l'utilisation de la fiche ROME, préparation de l'entretien, initiation ou l'acquisition de l'outil informatique (Module Net)...), la connaissance des dispositifs favorisant les démarches professionnelles (dispositifs de formation, mesures et aides à l'embauche, le marché du travail et les méthodes de recrutement des entreprises, ...), les stratégies de recherche d'emploi (enquêtes-métier, immersion et visites d'entreprises...).</p> <p><u>3ème étape :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Exploitation des services prévus dans le cadre d'autres manifestations à destination des participants ayant finalisé l'étape précédente (rencontres thématiques, petits déjeuners avec les employeurs, autres manifestations extérieures (les Rencontres Sur Mesure, actions MRS, recrutements en nombre, mise en place de rencontres / recrutements avec des entreprises intéressées et en demande, autres forums ou salons, immersion en entreprise, travail sur l'image avec une coach formatrice en image, petits déjeuners avec des employeurs...etc.) -Entretien bilan diagnostic pour déterminer la plus-value de l'action sur le projet du bénéficiaire et vérifier la cohérence du plan d'action pour la suite des démarches |

B 2 - "Transformons l'essai" Le Rugby comme levier pour favoriser l'insertion des jeunes femmes

Action abandonnée au profit d'une nouvelle action B2bis

| <i>B2 bis (remplace B2) – Formation Diplômante ADVF « assistant de vie aux familles »</i> | |
|--|---|
| Maître d'ouvrage de l'action : Association Compétences Emploi Sevrans | Autres structures impliquées dans l'action : Le CFLC (Centre de Formation Louise Couvé) d'Aubervilliers L'ensemble des partenaires prescripteurs |
| Enjeux et objectifs : Le titre professionnel Assistant De Vie aux Familles permet d'être un professionnel qualifié intervenant au domicile des personnes aidées. Il intervient pour faciliter la vie quotidienne d'un public varié : familles, enfants, personnes âgées, malades, handicapées, ou en difficulté sociale. L'ADVF doit donc être polyvalent et autonome, savoir s'adapter à différents contextes, et être capable d'organiser ses interventions. <ul style="list-style-type: none">• Auprès des adultes, il/elle accomplit les tâches de la vie quotidienne. Il s'agit d'associer le plus possible la personne aidée aux diverses tâches afin de maintenir son autonomie : hygiène, repas, déplacements, démarches administratives, etc.• Auprès des plus jeunes, il/elle est le relais des parents dans la garde des bébés ou des enfants L'ADVF est souvent employé(e) soit par un particulier employeur, soit par une association ou une entreprise (prestataire et/ou mandataire). Le débouché principal d'une telle formation est donc le travail au domicile. | PHASE 2 : 2019-2022 (3 ans) L'action se déroulera uniquement sur la phase 2 (2019-2022) |
| Cibles de l'action : Demandeurs d'emploi de 18 à 30 ans inscrits sur le PLIE de Sevrans et/ou résidant sur les communes de Tremblay en France – Villepinte. (7 jeunes bénéficiaires par an.) | |

B 3 - Chargé(e) d'Intermédiation Entreprises / Jeunes en recherche d'emploi

Maître d'ouvrage de l'action : Mission Locale Intercommunale
Sevran/Tremblay/ Villepinte.

Autres structures impliquées dans l'action : Aucune.

Enjeux et objectifs :

Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes du territoire Sevran/Tremblay/Villepinte.

L'action répond aux besoins de préparation et mise en relation des jeunes du territoire avec les offres d'emploi/stage/alternance.

Cibles de l'action :

Public ciblé : Jeunes de 16 à 25 ans issus des communes de Sevran, Tremblay en France et Villepinte, en recherche d'emploi.

Objectif : 300 jeunes participants aux sessions de recrutement par an

PHASE 1 : 2017-2018 (2 ans)

Animation d'ateliers de préparation opérationnelle à l'emploi (outils, savoir être, formation à la recherche d'emploi...).

Optimisation de la relation avec les entreprises : rencontres régulières, amélioration de la communication de l'action de la ML auprès des entreprises.

Optimisation du vivier de candidatures/repérage des candidats : réactivité entre le recueil d'une offre et la proposition de candidatures adaptées.

Préparation spécifique/opérationnelle des candidats lors de la diffusion d'une offre (*en dehors des ateliers réguliers*).

Organisation d'actions de recrutement adaptées à l'offre proposée.

PHASE 2 : 2019- 2022 (3 ans et demi)

Poursuite des actions engagées en Phase 1 +

Renforcer la collaboration avec les partenaires du territoire Sevran/Tremblay/Villepinte : mise en place de passerelles avec les autres dispositifs en fonction du besoin des jeunes, organisation d'actions mutualisées avec les autres partenaires intercommunaux...

B 4 - Trempl'1 : remobilisation et suivi des jeunes

| | | |
|--|--|--|
| Maître d'ouvrage de l'action : APART | | Autres structures impliquées dans l'action : Aucune |
| Enjeux et objectifs : <p>Les jeunes de plus de 16 ans, concernés ici, qui ne sont pas dans un processus d'insertion professionnelle sont fragilisés et peuvent être entraînés vers toutes les dérives, d'où nos objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Amener tous les jeunes suivis vers l'employabilité avec signature d'un CDI, d'un CDD ou une intégration dans un processus d'insertion ou de formation ;- Créer des partenariats et des collaborations avec des entreprises, notamment locales : la clé est le lien et la passerelle entre les jeunes et le monde économique, APART prépare les jeunes à insérer le monde de l'entreprise, en amont et en collaboration avec l'entreprise.- Suivi et mobilisation grâce au sport d'1 an de jeunes sur le plan du projet d'insertion professionnelle avec des temps forts : modules sportifs de remobilisation et de valorisation, captation des jeunes grâce au sport. | PHASE 1 : 2017-2018 (2ans) <p>1) <u>Evaluation sociale des situations des jeunes et engagement des jeunes au processus d'insertion</u> Dès la 1^{ère} rencontre avec un jeune, APART évalue ses capacités et sa motivation ; l'association via ses dirigeants, en partie des travailleurs sociaux, évalue aussi l'engagement de chaque jeune et la faisabilité de l'intégration de ce dernier au sein du projet.</p> <p>2) <u>TREMP'1 : un SAS de remobilisation</u> Organisation d'un SAS de 2 semaines, 5 jours par semaine de 9h à 17h avec un fil rouge : l'activité physique et sportive quotidienne. Chaque session accueille volontairement 12 jeunes (maximum) pour assurer un suivi et un coaching individualisés. Le sport permet la captation d'un public jeune, leur mobilisation, de développer leur motivation, de leur donner envie de revenir tous les matins, et de s'intégrer aussi au programme d'actions du projet.</p> <p>3) <u>Evaluation individualisée des difficultés et des compétences :</u> entretiens individuels avec des membres de l'équipe pluridisciplinaire d'APART : assistante sociale, éducateur spécialisé et conseiller en insertion. Grille d'évaluation = bilan de compétences (atouts, faiblesses, désirs, parcours, perspectives), mais aussi entretiens sur les problématiques personnelles (social, éducatif, santé...).</p> PHASE 2 : 2019- 2022 (3 ans et demi) <p>Idem Phase 1 + réajustement des modules de remobilisation : adaptation selon les partenariats avec les entreprises. Concept de mobilisation par le sport en fonction du type de débouchés professionnels. Week-end de rupture, organisation d'un espace sportif local au sein des locaux d'APART dédiés aux jeunes suivis par l'association. Développement de partenariats avec d'autres associations des villes de Terres d'Envol afin d'organiser des scènes sportives pour capter les jeunes et les amener vers nos modules Trempl'1. APART devient centre de formation agréé reconnu par les réseaux d'entreprise et souhaite dans l'idéal proposer des formations qualifiantes au sein d'APART (un Certificat de Qualification Professionnelle sur l'animation et/ou le sport)..</p> | |
| Cibles de l'action : <p>Public ciblé : Jeunes filles et garçons âgés de 16 à 25 ans, voire un peu plus si besoin. Jeunes issus des territoires du 93, dont les villes de Terre d'envol (8) + jeunes en recherche d'emploi ; sans parcours d'insertion, NEET, sportifs ou pas mais qui adhèrent au projet d'insertion par le sport de l'association...</p> <p>Objectif : 150 jeunes bénéficiaires sur la phase 2 (2019-2022)</p> | | |

B 5 - Conduite vers l'emploi

| | | |
|---|---|---|
| Maître d'ouvrage de l'action : Boutique Club Emploi | | Autres structures impliquées dans l'action : Non identifiés pour le moment |
| Enjeux et objectifs : Permettre à un groupe de 14 personnes d'accéder à une reprise d'activité en emploi ou formation grâce à un accompagnement à la recherche d'emploi lié à la préparation à l'obtention du permis B. | PHASE 1 : 2017-2018 (2 ans) Durée : 6 mois dont 3 mois en intensif (période d'accompagnement à la recherche d'emploi et d'apprentissage du permis de conduire en parallèle), puis 3 mois en semi-intensifs (recherche de solutions avec ceux qui ne seront pas en emploi, poursuite de la préparation au passage du code et du permis et examens). Deux axes de travail : 1) Préparation à la recherche de solutions (emploi et / ou formation) et accès à l'emploi : Au travers de 7 modules spécifiques, travail sur des thématiques qui auront pour objectif de mettre en évidence les compétences, de s'adapter au marché du travail et mieux l'appréhender, de maîtriser l'utilisation des outils de techniques de recherche d'emploi. L'animation et l'accompagnement s'organisent en alternance autour d'ateliers collectifs, d'entretiens conseil personnalisés et des séances en autonomie en vue de la mise en pratique des outils. 2) Obtention du permis de conduire (en partenariat avec une auto-école associative qui a une expérience du public en difficulté) : -Préparation au passage du code durant 10 jours avec le passage d'un examen blanc avant l'épreuve sous réserve du niveau suffisant des participants, - Formation pratique d'une durée de 15 jours dans l'objectif de la réussite à l'épreuve de conduite. Le partenariat avec l'auto-école prévoit une mutualisation des heures, 2 présentations à l'épreuve du code et 2 présentations à la conduite. Un partenariat sera engagé avec les partenaires du territoire pour financer les heures de conduite à prévoir éventuellement à la fin du forfait. PHASE 2 : 2019- 2022 (3 ans et demi) Réajustement de l'action, le cas échéant, en tenant compte des remarques et suggestions remontées lors des comités de pilotage dans la mesure où elles participeront favorablement à l'évolution du dispositif. | |
| Cibles de l'action : <ul style="list-style-type: none">- Jeunes de 18 à 25 ans inscrits à la Mission Locale- Demandeurs d'emploi de – de 30 ans inscrits au Pôle Emploi- Bénéficiaires du RSA, âgés entre 25 et 30 ans- Résidents du territoire Paris Terres d'Envol (Sevran, Villepinte, Tremblay en France, Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Drancy, Le Bourget, Dugny) en priorité, les personnes habitant les quartiers prioritaires du Nouveau Contrat de la Politique de la Ville.- Les participants devront avoir un projet professionnel pour lequel le permis serait une plus-value voire une nécessité- Objectif : 21 jeunes bénéficiaires sur la phase 2 (2019-2022) | | |

B 6 - Chargé(e) de suivi et de communication auprès des entreprises

| | | |
|---|--|---|
| Maître d'ouvrage de l'action : Boutique Club Emploi | | Autres structures impliquées dans l'action : Non identifiés pour le moment |
| Enjeux et objectifs : Elargir le réseau d'entreprises du territoire voire au-delà dans l'objectif de proposer à nos publics une offre complète et leur permettre de diversifier leur stratégie de recherche d'emploi, à travers, notamment des visites entreprises, des immersions en entreprises, mais aussi des moments d'échanges conviviaux tels que les petits déjeuners, les rencontres débats, etc. | PHASE 1 : 2017-2018 (2 ans) Identification des entreprises sensibles à la question de l'insertion. Diagnostic et analyse des besoins, des profils, des attentes et des manques Repérage des entreprises les plus stratégiques à contacter en vue de la mise en place des services permettant le contact avec les candidats Travail en cohérence avec les partenaires du territoire afin d'avoir une connaissance précise de l'existant Proposition et adaptation des modules à travailler dans les dispositifs ainsi que de l'offre de service à adapter en fonction des attentes et besoins des entreprises rencontrées. Mise en relation du public avec les entreprises contactées et amenées à intervenir, à être visitée et / ou à accueillir de candidats dans le cadre d'immersion Travail en amont des immersions à avoir avec les en vue de la Mise en place et suivi des PMSMP en lien avec les services publics de l'emploi (Pôle emploi, Mission Locale) Recensement des besoins éventuels et / ou opportunités qui sont proposées à mettre en lien avec le travail fait par les différents partenaires Animation d'ateliers spécifiques sur les thèmes de la confrontation à l'entreprise (marché du travail, enquêtes-métier, travail sur l'appel téléphonique, ateliers de prospection, dispositifs d'immersion en entreprise...) Mise en place des différents manifestations (visites, rencontres débats, petits déjeuners, autres...) Mise en place de manifestations telles que les Rencontres Sur Mesure (forum sous le format job-dating qui permet la mise en relation entre des entreprises, qui viennent proposer des offres d'emploi concrètes et des candidats préalablement présélectionnés). Relais à prévoir et coordination sur la prestation Maintien Dans l'Emploi pour les candidats qui trouveront une solution pérenne Coordination sur les actions à mettre en place avec les chargés de relations entreprises du territoire, notamment sur les manifestations communes de recrutements (identification et proposition d'ateliers préparatoires à ces recrutements). | |
| Cibles de l'action : - Demandeurs d'emploi inscrits ou non au Pôle Emploi ou chômeurs récurrents ou en activité réduite - Bénéficiaires du RSA - Résidents du territoire Paris Terres d'Envol (Sevran, Villepinte, Tremblay en France, Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Drancy, Le Bourget, Dugny) en priorité, les personnes habitant les quartiers prioritaires du Nouveau Contrat de la Politique de la Ville. - Objectif : 225 jeunes bénéficiaires sur la phase 2 (2019-2022) | PHASE 2 : 2019- 2022 (3 ans et demi) Bilan et analyse de la Phase 1 Mise en place des actions correctives le cas échéant. | |

B7 - Initiation à la garde d'enfants

| | | | |
|--|--|---|--|
| Maître d'ouvrage de l'action : Ville de Sevrans | | Autres structures impliquées dans l'action : Aucune | |
| Enjeux et objectifs : De nombreux jeunes nous ont fait part d'approfondir leurs connaissances en matière de gardes d'enfants pour rassurer les parents et être en phase avec les besoins des enfants. Il s'agit donc via un stage de sensibiliser et former à travers des rencontres avec les professionnelles de la petite enfance, avec des secouristes, avec un juriste | | PHASE 1 : 2017-2018 (2 ans) A chaque session, 1 partie avec des professionnelles de la petite enfance en PMI ou en crèche, 1 partie avec un formateur de la croix rouge, 1 avec un juriste de la FEPEM PHASE 2 : 2019- 2022 (3 ans et demi) Au bout de 2 ans donc d'au moins 2 sessions en fonction des retours, de l'amélioration du nombre de propositions de babysitting pour les jeunes, des avis des parents, un bilan sera dressé pour étudier les améliorations possibles | |
| Cibles de l'action : Jeunes filles et garçons âgés de 16 à 25 ans, voire un peu plus si besoin. Objectif : 30 jeunes bénéficiaires sur la phase 2 (2019-2022) | | | |

B 8 - Formation linguistique à visée professionnelle

Action abandonnée au projet d'un renforcement de l'action B14

B 9 - Acquisition compétences transversales pour favoriser à l'accès à l'emploi (initiation à l'anglais)

Maître d'ouvrage de l'action : Compétences Emploi Sevrain

Autres structures impliquées dans l'action : Le prestataire délivrant la formation linguistique "Seesaha Consulting"

Enjeux et objectifs :

L'objectif de la formation Bureautique est d'apporter aux participants une initiation à la langue anglaise permettant à minima de se présenter et se positionner sur des emplois ou une maîtrise basique est demandée.

De même un public désireux de se perfectionner sera concerné.

Dans tous les cas, des évaluations devront être effectuées pour établir des groupes de niveaux.

De plus en plus fréquemment, les démarches d'inscription ou d'actualisation se font via Internet.

Nos publics sont souvent déçus devant l'outil informatique et si nous leur apportons quotidiennement un soutien, voire une saisie à leur place, il est primordial de leur permettre de devenir rapidement autonome.

Cibles de l'action :

Demandeurs d'Emploi de 18 à 30 ans motivés pour bénéficier d'une formation linguistique et résidant sur une des communes de Paris Terre d'Envol.

Objectifs : 48 jeunes bénéficiaires pour la phase 2.

PHASE 1 : 2017-2018 (2 ans)

Des premières expérimentations de l'action ont pu être menées préalablement au Projet. Dans le cadre de ce dernier, l'action est programmée tout au long de l'année et ouverte à tous les publics demandeurs d'emploi de 18 à 30 ans résidant sur une des communes de Paris Terre d'Envol.

Un stagiaire, après sélection et évaluation, bénéficiera de 42 heures de formation. 4 modules seront proposés pour la formule initiation.

PHASE 2 : 2019- 2022 (3 ans et demi)

La 3ème année d'exécution ne sera pas fondamentalement différente des 2 premières. Les suivis, réunions, bilans et comités de pilotage réalisés lors de la Phase 1 serviront de fait à améliorer l'action de la Phase 2 le cas échéant.

B 10 - Acquisition compétences transversales pour favoriser à l'accès à l'emploi (initiation à la bureautique)

Action abandonnée au profit de la pérennisation de l'action B2bis

B 11 - Aide et accompagnement à l'indépendance financière des femmes par la formation et l'emploi

| | |
|---|--|
| <p><u>Maître d'ouvrage de l'action :</u> Ville de Villepinte</p> | <p><u>Autres structures impliquées dans l'action :</u> Le centre de formation Prom'Hote, en tant que prestataire de la partie formation (phase 1). Association La Fabrik' (Phase 2)</p> |
| <p><u>Enjeux et objectifs :</u></p> <p>Mettre en place un parcours de formation diplômant sur une courte période (2 mois environ) et correspondant à l'offre du bassin de l'emploi à Villepinte et aux alentours : CQP « cuisine » ou « service d'étage » qui correspondent à un besoin récurrent sur le territoire (parc hôtelier) offrant des débouchés réels et quantifiés au sein du bassin économique.</p> <p>Ajustements de l'action – phase 2 :</p> <p>Proposer à des jeunes femmes du Territoire « Paris Terre d'Envol » des ateliers visant à travailler leur communication au service de leur projet professionnel : travailler, se former, créer son activité.</p> <p>Transformer leurs expériences, leur parcours de vie pour les rendre actrices de leur projet, savoir en parler, se valoriser et construire des outils à destination de leurs interlocuteurs : employeurs, recruteurs, financeurs...</p> <p>Participer à un projet collectif autour de la réalisation de courts-métrages autour de thématiques choisies.</p> | <p><u>PHASE 1 : 2017-2018 (2 ans)</u></p> <p>Lancement des premières sessions puis évaluation, notamment au vu du taux et des délais de retour à l'emploi.</p> <p>1 session = 3 mois</p> <p>1/ Mobilisation des prescripteurs</p> <p>2/ Sélection (par des professionnels + structures d'insertion).</p> <p>3/ Suivi et soutien individualisé (afin d'éviter le décrochage)</p> <p>4/ Formation (1 mois en centre + 2 x 15 jours en entreprise).</p> <p>5/ Accompagnement à la recherche d'emploi à la suite de l'obtention du diplôme</p> <p>6/ Aide et soutien dans le cadre du mode de garde de 3 mois pour faciliter l'accès à la formation</p> <p><u>PHASE 2 : 2019- 2022 (3 ans et demi)</u></p> <p>Une session de 10 semaines : 20 journées chaque année.</p> <p>1/ Mobilisation des prescripteurs (SPE + secteur associatif)</p> <p>2/ Accueil des jeunes et constitution d'un groupe (8/10 personnes)</p> <p>3/ Travail sur les projets, sur les compétences</p> <p>4/ Elaboration d'outils adaptés à chaque projet</p> <p>5/ Ecriture et Tournage de courts-métrages</p> <p>6/ Restitution aux professionnels du territoire</p> <p>7/ Suivi à 6 mois</p> |
| <p><u>Cibles de l'action :</u></p> <p>Public féminin de 18 à 30 ans résidant sur le territoire Paris Terre d'Envol rencontrant des freins à la reprise d'une activité professionnelle : absence de formation, difficultés financières et/ou familiale, manque de confiance en soi, manque de maîtrise de la langue française.</p> <p>25 bénéficiaires pour la phase 2.</p> | |

B 12 - Passerelle Entreprise : Conducteurs Receveurs

Action abandonnée au profit de la réalisation de nouvelles actions (B17, B19)

B 13 - Passerelle Entreprise : Installateur de réseau câbles de fibre optique

Action abandonnée au profit de la réalisation de nouvelles actions (B17, B19)

B 14 - Passerelle Entreprise : Aide Médico Psychologique - Aide-Soignant (2017) et Accompagnateur éducatif et social (2018-2019)

Action abandonnée le 31/12/2020 au profit de la réalisation d'une nouvelle action (B14 Bis)

B 14 Bis (remplace B14) – Passerelle Entreprise : Formation d'Agent de Prévention et de Sécurité

Maître d'ouvrage de l'action : Compétences Emploi Sevran

Autres structures impliquées dans l'action : L'Organisme de Formation prestataire « 2M Training ».

Enjeux et objectifs :

Objectifs : Permettre à notre public à en recherche d'emploi dont le projet a préalablement été validé dans le secteur d'activité de la sécurité d'obtenir en fin de formation le CQP APS et le SSIAP 1.

Permettre au plus grand nombre de diplômés d'accéder à l'emploi pérenne.

Enjeux : comme pour chaque formation mise en place au sein de Compétences Emploi, nous avons identifiés les besoins de nos publics au regard des remontés de nos conseillers professionnels et partenaires alentours.

L'offre d'emploi dans le secteur de la sécurité est très importante et en constante progression pour les années à venir (JO 2024, Coupe du monde de rugby 2022, agrandissement Roissy CDG ...etc.). Nos partenariats avec les entreprises recruteuses nous permettent de placer quasi systématiquement nos stagiaires diplômés. De fait formation certifiante à très haute valeur ajoutée.

Info- complémentaires : nous avons déjà formé depuis 3 ans 25 Demandeurs d'Emploi du territoire.

100% de réussite au CQP APS

88% de réussite au SSOAP 1

21 accès à l'emploi (15 CDI / 6 CDD).

PHASE 2 : 2021-2022 (1 an)

2 sessions de formation se dérouleront en 2021 – 2022.

1ère session : 11/10/2021 – 08/12/2021

2ème session : 11/04/2022 – 09/06/2022

Cibles de l'action :

Demandeurs d'emploi de 18 à 30 ans inscrits sur le PLIE de Sevran et/ou résidant sur une des communes de Paris Terre d'Envol.

Les publics positionnés devront satisfaire aux exigences médicales prévues (certificat médical d'aptitude de – 3 mois).

Être capable de comprendre et de retranscrire en français (test validant niveau B1 à minima).

Obtenir l'autorisation préalable du CNAPS avant entrée en formation (Conseil National des Activités Privées de Sécurité).

B 15 - Maintien dans l'emploi

Maître d'ouvrage de l'action : Boutique Club Emploi

Autres structures impliquées dans l'action : La SODESI

Enjeux et objectifs :

Cette action vise à permettre aux salariés nouvellement embauchés d'avoir un conseil neutre et objectif sur les 3 premiers mois de leur prise de poste pour répondre à toutes les interrogations qu'ils peuvent se poser.

Les objectifs sont de permettre un retour à l'emploi réussi avec une garantie de stabilité dans l'emploi

L'enjeu, certes ambitieux mais nécessaire, est de sensibiliser les entreprises à ce besoin et d'en faire une action comme faisant partie intégrante du démarrage du contrat de travail.

Cette action vise un double objectif à destination des salariés nouvellement embauchés et des employeurs.

En effet, le dispositif permet aux salariés d'avoir un appui, un accompagnement, des conseils pour appréhender les changements liés à la reprise d'une activité professionnelle, faciliter leur intégration dans l'entreprise et la prise de poste, optimiser la réussite de la période d'essai, permettre l'acquisition d'une meilleure confiance en soi, favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité, aider à la résolution et au traitement des problématiques connexes et réguler avec l'employeur pour la réussite de la prise de poste. Tout ceci dans le but de permettre une stabilité d'emploi et éviter les échecs.

De la même manière, l'entreprise bénéficie, en parallèle, d'un suivi qui lui assure des salariés opérationnels et sereins sur l'activité, lui donne la possibilité d'avoir une personne extérieure à l'entreprise qui est à l'écoute du salarié et prompt à répondre aux différentes interrogations. Ainsi, ce dispositif permet d'avoir des salariés compétents, fiables et opérationnels.

Cibles de l'action :

Toute personne, âgée de 18 à 30 ans, habitant du territoire Paris Terres d'Envol, qui trouve ou retrouve un emploi en CDI (Contrat à Durée Indéterminée), CDD (Contrat à Durée Déterminée) de plus de 6 mois ou contrat de professionnalisation

Une priorité sera donnée aux jeunes résidant dans les quartiers prioritaires à la Politique de la Ville et aux entreprises installées dans des zones franches urbaines.

Objectif : 21 jeunes bénéficiaires sur la phase 2 (2019-2022)

PHASE 1 : 2017-2018 (2 ans)

L'action se fait sous forme d'entretiens individuels sur une période de 3 mois. Le référent de la Boutique Club Emploi se rend disponible selon le planning du salarié.

- 1^{er} mois (1 rendez-vous par semaine) ;
- 2^{ème} et 3^{ème} mois (1 rendez-vous tous les quinze jours, alterné par des contacts téléphoniques).
- Possibilité de rendez-vous en fonction des urgences ou demandes des salariés
- Possibilité de se rendre sur le site de l'entreprise si l'employeur en est d'accord et émet ce souhait

Lors du premier rendez-vous, le référent de la Boutique Club Emploi va rappeler au salarié le principe de l'action, et relire avec lui les engagements attendus par les deux parties, le contrat d'accompagnement formalisant les engagements est ensuite signé en deux exemplaires et remis à chaque partie.

Les autres temps de rencontre permettent de répondre aux différentes interrogations du salarié, de l'accompagner dans ses différentes démarches, d'être relais avec les autres services qui pourraient faciliter et/ou résoudre les problématiques repérées.

Les questions les plus abordées sont :

- la prise de poste : le contrat de travail, les horaires, les missions, aide à la rédaction de courrier pour des demandes spécifiques ;
- un relais avec les employeurs sensibilisés au dispositif sur des questions liées au poste de travail, à l'organisation, demande de changement de sites, demande de transfert d'une société à une autre faisant partie du même groupe ;
- des questions connexes liées au logement, garde d'enfants, de dossier de surendettement, relais pris avec les partenaires locaux, voire du territoire...

Les jeunes seront dans le cadre de cette action « ambassadeurs », et pourront communiquer autour de cette prestation auprès de leurs pairs et de leurs employeurs respectifs.

PHASE 2 : 2019- 2022 (3 ans et demi) Continuer l'action avec pour objectif de :

- Pérenniser ce dispositif ;
- Sensibiliser les entreprises à la question de la stabilité dans l'emploi ;
- Travailler à l'essaimage de l'action.

B 16 - Insertion des jeunes par la formation et l'accompagnement personnalisé

Maître d'ouvrage de l'action :

Mairie de Villepinte

Autres structures impliquées dans l'action : Aucune

Enjeux et objectifs :

Permettre aux jeunes en recherche d'emploi et ne pouvant accéder aux offres du territoire par manque de formation adéquate, de s'insérer rapidement dans le marché de l'emploi par un accompagnement court et intensif comprenant :

- Une formation courte (2 à 3 semaines) correspondant aux besoins des entreprises qui recrutent.
- Un suivi pour le placement et l'entrée en emploi.

Chaque formation est construite en adéquation avec les besoins détectés des entreprises du territoire et les souhaits énoncés par les jeunes, en complémentarité avec l'offre du droit commun.

PHASE 1 : 2017-2018 (2 ans)

Mise en place des premières sessions :

- 1 : info-coll pour mobiliser les jeunes avec prérequis.
- 2 : Entretiens individuels de sélection avec les jeunes intéressés à la suite de l'info-coll.
- 3 : Préparation des jeunes : entraînement au job dating, TRE, coaching...
- 4 : tests et entretiens de sélection.
- 5 : entrée en formation courte (2/3 semaines max).
- 6 : recrutement direct ou placement par la DEC.
- 7 : suivi en emploi

PHASE 2 : 2019- 2022 (3 ans et demi)

Mise en place d'une session de formation par an, domaine professionnel adapté chaque année

- 1 : Mobilisation des prescripteurs
- 2 : Constitution d'un groupe de 8 à 10 jeunes
- 3 : Déroulement de la formation

4 : Accompagnement socio-professionnel durant 6 mois pour une recherche de solution

Cibles de l'action :

Jeunes de 18 à 30 ans, résidants sur le territoire de Paris Terre d'Envol en recherche de formation professionnelle.

Objectif : 35 jeunes bénéficiaires sur la phase 2 (2019-2022)

B 17 – Femmes d'action

Maître d'ouvrage de l'action : Boutique Club Emploi

Autres structures impliquées dans l'action : OMJT, Vie des quartiers, Régie de Quartier

Enjeux et objectifs :

- Faire de ce dispositif un relais facilitateur pour des femmes isolées, en rupture, qui se cherchent, en perte de repère ou qui souhaitent à nouveau être actives dans leur vie personnelle et professionnelle.
- Permettre aux participantes de mettre en avant les ressources qu'elles auront diagnostiquées à travers le travail autour de la valorisation de leur parcours (personnel et professionnel), et de se projeter à court, moyen et long terme.
- Proposer une palette d'ateliers, de manifestations, de séjours, de coaching, qui redonnent confiance et assurent une évolution positive avec des rythmes et des priorités différentes pour chacune.

Cibles de l'action :

- Femmes en recherche d'emploi
- Inscrites ou non au Pôle Emploi, Mission Locale et/ou Projet Insertion Emploi
- Agées de 18 à 30 ans
- Résidentes du territoire de l'EPT Paris Terres d'Envol
- 15 participantes par an soit 45 sur la phase 2.

PHASE 2 : 2019-2022 (3 ans et demi)

Ateliers sur les techniques de recherche d'emploi, module "relever les freins existants et essayer de trouver des alternatives), module confiance en soi, image, module sur la mobilité (pouvoir se déplacer en se sentant en sécurité), module entrepreneuriat au féminin en associant Paris Terres d'envol et en organisant des rencontres avec des créatrices d'entreprises ou d'associations, module sur la mixité dans l'emploi, des modules en anglais pourront être mis en place en fonction des projets professionnels, notamment pour la préparation aux tests, des ateliers sur la question des discriminations intersectionnelles, des colloques sur la violence faites aux femmes, et un investissement et une mobilisation attendus autour de dates phares telles que Journée Internationale des droits des femmes, Journée Internationales de lutte contre les discriminations, Campagne mondiale contre les violences faites aux femmes.

Des séances autour de la solidarité, de la santé et du bien-être seront organisées : Mise en place d'un salon de coiffure social éphémère, rencontre avec l'équipe du restaurant social de Sevran, ateliers de sophrologie, yoga, nutrition, atelier de self défense.

B 19 – Accompagnement aux études et aux projets professionnels

| | | |
|--|--|--|
| <u>Maître d'ouvrage de l'action :</u> Ville de Sevrans | | <u>Autres structures impliquées dans l'action :</u> Service de l'enfance/Enseignement/Jeunesse, Point Information Jeunesse, Croix Rouge Française |
| <u>Enjeux et objectifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer aux jeunes sevransais des formations qui correspondent à leurs besoins en termes d'accès aux études et à l'emploi. - Apporter un soutien logistique, technique et/ou financier pour la mise en œuvre des divers projets de jeunes dans ce domaine. | <u>PHASE 2 : 2019-2022 (3 ans et demi)</u> Des actions de formations seront organisées par le PIJ de Sevrans en direction de la jeunesse sevransaise. En effet, ces dispositifs permettront aux jeunes d'être accompagnés vers l'accès à l'emploi. Le PIJ sera l'organisateur en lien avec les divers partenaires. L'équipe du PIJ soutiendra les parcours de jeunes en leur proposant des accompagnements personnalisés ou / et des formations professionnalisantes. | |
| | <u>Des Formations PSC1 (en collaboration avec la croix Rouge Française)</u> - Prérequis pour avoir accès à d'autres formation professionnalisantes tels que le PSE 1/ PSE 2 / BNSSA / DEA / SAP. - Prérequis obligatoire pour toute formation relevant des domaines de l'animation et du sport, pour travailler à l'Éducation Nationale, pour l'inscription à l'examen VTC, pour la protection civile ... | |
| <u>Cibles de l'action :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunes sevransais entre 13 et 18 ans - 70 jeunes par an ciblés | <u>Aide aux devoirs, « Prépa Brevet » & « Prépa BAC »</u> Le PIJ organisera, selon les périodes de l'année, de l'aide aux devoirs et des sessions de préparation/révision du Brevet des collèges et du Baccalauréat avec des professeurs diplômés, pédagogues & bienveillants. L'accompagnement semi-collectif (petits groupes) sera privilégié ce qui amènera plus facilement à des accompagnements individualisés. | |
| | - Session d'aide aux devoirs pour les 13-18 ans. - Sessions de révisions et accompagnement à la préparation des écrits/oraux du Brevet des collèges et du Baccalauréat. - Ateliers de confiance en soi et d'expression (partenariat avec le Théâtre de la Poudrerie). - Ateliers de méthodologie et d'organisation de révisions. | |

| AXE D - Engagement citoyen | |
|---|--|
| <i>D 1 - Bourse au permis</i> | |
| <u>Maître d'ouvrage de l'action :</u> EPT Paris Terres d'Envol | <u>Autres structures impliquées dans l'action :</u> NC |
| <p>Ce dispositif a pour but d'améliorer la mobilité et l'employabilité des jeunes du territoire de l'EPT « Paris Terres d'Envol » en les aidant à financer leur permis de conduire. Il a aussi pour objectif de faire vivre une expérience citoyenne dans le milieu associatif à travers la réalisation de 70h de bénévolat. Plus largement, l'action a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accès à l'autonomie et à l'emploi ; - De lutter contre les inégalités et les discriminations en permettant à tous les jeunes de bénéficier d'une aide pour financer le permis ; - De développer le lien social sur le territoire et mobiliser l'engagement citoyen des jeunes ; - D'inciter les jeunes à s'inscrire dans un parcours (professionnel ou scolaire) à travers l'action coordonnée des PIJ et différentes structures (Pôle-Emploi, MLI, etc.). | <p><u>PHASE 1 : 2017-2018 (2 ans)</u> Instruction des candidatures par EPT Réalisation de la session de sensibilisation aux dangers de la route. Réalisation des 70h d'engagement citoyen.</p> |
| <p><u>Cibles de l'action :</u> La bourse au permis s'adresse à des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant sur le territoire de l'EPT « Paris Terres d'Envol ». Cette aide universelle a principalement bénéficié aux jeunes filles et aux jeunes des quartiers prioritaires. Objectif de 300 jeunes accompagnés par an soit 1500 jeunes sur les 5 ans.</p> | <p><u>PHASE 2 : 2019- 2021 (3 ans)</u> Renouvellement de l'action réalisée en Phase 1.</p> |

| <i>D 2 - Bourse jeunes</i> | |
|--|---|
| <u>Maître d'ouvrage de l'action :</u> Ville de Sevrans | <u>Autres structures impliquées dans l'action :</u> CCAS (Centre Communal des Actions Sociales) |
| <p><u>Enjeux et objectifs :</u> La ville de Sevrans via son Service jeunesse souhaiterait mettre en place une bourse qui serait destinée aux jeunes de 13 à 30 ans qui permettra de favoriser la prise d'initiative des sevransais et sevranaises. Ce dispositif « Bourse Jeunes » permettra de soutenir financièrement la réalisation des projets portés par les jeunes Sevransais(es) sous la forme d'une bourse. L'idée principale consiste à favoriser et valoriser la prise d'initiative des jeunes ce qui aura comme effet de changer leur image au sein de la ville et ainsi devenir des acteurs du développement de leur commune, de leur vie.</p> | <p><u>PHASE 1 : 2017-2018 (2 ans)</u> Chaque année à l'occasion de 2 ou 3 sessions par an les jeunes seront sollicités pour déposer une demande soit individuellement, soit par groupe Ils présenteront leurs dossiers devant un "jury", dossier préparé en amont par eux avec l'aide d'un intervenant dédié. Par la suite, l'obtention d'une bourse engagera le candidat à effectuer un certain nombre d'heures de bénévolat soit dans un service de la ville, soit au sein d'une association œuvrant à Sevrans. Ce bénévolat devra être travaillé de telle façon qu'il corresponde aussi aux attentes du jeune mais ne soit pas un effet d'aubaine pour l'accueillant.</p> |
| <p><u>Cibles de l'action :</u> 80 Jeunes bénéficiaires de 13 à 30 ans sur la phase 2 (2019-2021)</p> | <p><u>PHASE 2 : 2019- 2022 (3 ans et demi)</u> Au bout de 2 ans un bilan sera dressé en particulier autour de la forme que devra prendre la bourse (taux de participation, aide directe ou indirecte...).</p> |

D 3 - Bourse aux projets jeunes

| | |
|---|---|
| <p>Maître d'ouvrage de l'action : Ville de Villepinte (Service Information et Engagement Citoyen)</p> | <p>Autres structures impliquées dans l'action : La Direction des Solidarités, la Direction des Affaires Culturel, la Croix Rouge Française, les Resto du Cœur, le Centre Social André Malraux, l'ASL Les Mousseaux, l'Association Tendre la Main Pour Un Sourire, l'Association AREPA Les Pétronilles, l'association Féminine Culturelle et Sportive de Villepinte, CCAS.</p> |
| <p>Enjeux et objectifs :</p> <p>Cette action a pour vocation d'accompagner, sur 6 mois, 40 jeunes de 16 à 25 ans en réalisant 150 heures de missions citoyennes soit au profit d'une association partenaire ou d'un service municipal, soit en organisant une action de prévention envers les collégiens soit en dispensant des ateliers individuels d'informatique ou d'anglais pour les Villepintois.</p> <p>Aussi, durant cette période, les jeunes participeront pendant 40 heures à une formation civique et citoyenne et s'impliqueront dans 2 événements municipaux.</p> <p>Les objectifs visés sont de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Permettre à 40 villepintois âgés de 16 à 25 ans de réaliser un projet personnel ;- Développer l'engagement citoyen des 16 à 25 ans dans la vie de la cité ;- Favoriser la réussite éducative et l'accès à l'emploi des 16-25 ans ;- Promouvoir des comportements citoyens ;- Favoriser et susciter la réflexion des 16-25 ans autour de thématique citoyenne. | <p>PHASE 1 : 2017-2018 (2 ans)</p> <ul style="list-style-type: none">- Mobilisation des acteurs lors du comité de pilotage de l'action (associations, structures accueillant le public cible, intervenant) ;- Mise en place des séances citoyennes avec un partenaire extérieur IFAC ;- Lancement des premières promotions ;- Signatures des conventions avec les partenaires et les contrats d'engagement des jeunes ;- Réalisations des heures citoyennes, participation des jeunes à des manifestations ville et à la formation civique et citoyenne ;- Bilan d'étape et annuel avec les partenaires ;- Rencontre individuelle avec les jeunes bénéficiaires pour travailler leurs projets personnels et leurs ressentis durant cet engagement ; <p>PHASE 2 : 2019- 2022 (3 ans et demi)</p> <p>Selon les échanges lors des comités de pilotage avec les partenaires mais aussi avec les jeunes bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- Réajustement du temps d'engagement des jeunes,- Retour photo et/ou vidéo des premières promotions,- Réajustement des thématiques abordées lors de la formation civique et citoyenne. |
| <p>Cibles de l'action :</p> <p>Cette action vise 40 Villepintois âgés de 16-25 ans, par an. Aux vues des chiffres du public accueilli par le PIJ ce dispositif touchera au moins à 50% des jeunes issus des quartiers prioritaires à la Politique de la Ville.</p> | |

D 4 - Bourse aux projets (dont BAFA)

| | | |
|--|--|--|
| <u>Maître d'ouvrage de l'action :</u> Office Municipal de la Jeunesse de Tremblay-en-France (OMJT) | | <u>Autres structures impliquées dans l'action :</u> Structures « Information jeunesse » ; associations ; services municipaux ; structures d'insertion |
| <p><u>Enjeux et objectifs :</u></p> <p>Il s'agit d'apporter un soutien logistique, technique et financier pour la mise en œuvre d'un projet à caractère scolaire, professionnel, culturel ou sportif, en contrepartie d'un engagement dans une action d'utilité sociale ou d'intérêt général.</p> <p>Les objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la fabrique d'innovation en développant une démarche d'incubateur d'idées, de projets et d'innovation à l'échelle du territoire ; - Donner aux jeunes les moyens de leur(s) projet(s), dans un esprit civique de réciprocité ; - Faire se rencontrer les porteurs de projet(s), développer leur capacité à se projeter, à innover et coconstruire | | <p><u>PHASE 1 : 2017-2018 (2 ans)</u></p> <p>Mobilisation des acteurs et des jeunes pour la mise en place de la dynamique de concertation et l'installation de la commission d'attribution des aides par projets.</p> <p>Mise en place des processus d'accompagnement des jeunes dans l'élaboration de leur projet individuel et collectif. Repérage et activation des heures citoyennes au sein des associations du territoire.</p> <p><u>PHASE 2 : 2019- 2022 (3 ans et demi)</u></p> <p>Après évaluation des 400 premières attributions d'aide et des projets citoyens, le maître d'ouvrage de l'action réajustera (si nécessaire) les critères d'attribution ainsi que les logiques d'accompagnement.</p> <p>Mise en place, chaque année, d'un forum de « la création et des initiatives jeunes » afin de valoriser les jeunes porteurs de projet(s) ainsi que les associations ayant accompagné et accueilli les jeunes durant leurs heures citoyennes.</p> |
| <p><u>Cibles de l'action :</u></p> <p>Jeunes tremblaysiens âgés de 16 à 30 ans. 600 jeunes bénéficiaires prévus sur la phase 2 (2019-2021)</p> | | |

D 5 - BAFA nature et ville

| | | |
|---|--|--|
| <u>Maître d'ouvrage de l'action :</u> Ville de Sevrans | | <u>Autres structures impliquées dans l'action :</u> Aucune |
| <p><u>Enjeux et objectifs :</u></p> <p>Afin de répondre à une demande grandissante de formation BAFA des jeunes sevransais ; notamment depuis la réforme des rythmes scolaires et la mise en place des TAP, les demandes de formation BAFA sont en augmentation. Cependant plusieurs freins ne permettent pas aux jeunes de se former. Les deux principaux étant le financement et le lieu de la formation.</p> <p>Afin de lever ces freins, le Projet prévoit de mettre en place un partenariat conventionné avec l'UFCV pour permettre aux futurs animateurs de se former à Sevrans à moindre coût.</p> <p>Parallèlement compte tenu des enjeux liés au climat et plus généralement au développement durable, l'action est orientée autour de la thématique environnement.</p> | | <p><u>PHASE 1 : 2017-2018 (2 ans)</u></p> <p>L'action se déroule sur un an, selon l'organisation suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Distribution des dossiers en début d'année - Février : entretien et sélections des jeunes - Début de formation BAFA 2e semaine des vacances scolaires de février ou vacances de printemps - Aide à la recherche de stage : rédaction de CV, lettre de motivation et préparation à l'entretien d'embauche pour le stage pratique - Stage pratique entre avril et octobre 2016 <p><u>PHASE 2 : 2019- 2022 (3 ans et demi)</u></p> <p>Le bilan des 2 premières années permettra de savoir si à la vue de l'intérêt affirmé, les jeunes vont jusqu'au bout de la démarche et trouvent une suite à ce BAFA. Dans le cas contraire, le maître d'ouvrage de l'action pourra proposer, sous validation du Comité de pilotage de l'action « Projets innovants en faveur de la jeunesse », d'augmenter le nombre de jeunes ou d'élargir le champ des thématiques</p> |
| <p><u>Cibles de l'action :</u></p> <p>Objectif : 240 jeunes bénéficiaires entre 17 et 30 ans désireux de se former à l'animation sur la phase 2 (2019-2021)</p> <p>La durée d'engagement du jeune sera sur la totalité de la formation soit environ 10 mois.</p> <p>Une session de formation par an est prévue.</p> | | |

D 6 - Prévention de la délinquance et insertion sociale

| | |
|---|---|
| <p><i>D 6 - Prévention de la délinquance et insertion sociale</i></p> | |
| <p><u>Maître d'ouvrage de l'action :</u> Ville de Tremblay-en-France</p> | <p><u>Autres structures impliquées dans l'action :</u> Acteurs locaux (transporteurs publics, associations, sapeurs-pompiers, polices nationale et municipale), services de l'Etat, le SPIP, la PJJ, le TGI, le Parquet, l'Education Nationale.</p> |
| <p><u>Enjeux et objectifs :</u> Développer les actions dans le cadre du dispositif de prévention de la délinquance et d'insertion sociale</p> | <p><u>PHASE 1 : 2017-2018 (2 ans)</u> Mise en œuvre du plan d'actions :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Stage de citoyenneté (STEFAC) : prévention primaire, secondaire et tertiaire2. Actions sur la discrimination et le harcèlement à l'école3. Actions contre la radicalisation4. Actions d'accompagnement des probationnaires majeurs (TIG)5. Actions d'accompagnement des sortants de prison. |
| <p><u>Cibles de l'action :</u> Public ciblé : Jeunes tremblaysiens de 13 à 30 ans Objectif : 6600 jeunes bénéficiaires sur la phase 2 (2019-2021)</p> | <p><u>PHASE 2 : 2019- 2022 (3 ans et demi)</u> Après évaluation de la première Phase, mise en œuvre d'un nouveau plan d'actions tenant compte des résultats et des nouveaux besoins recueillis, sous réserve de la validation par le Comité de pilotage de l'action « Projets innovants en faveur de la jeunesse » de ces réajustements.</p> |

AXE E Formations des professionnels et le support technique

E 1 - Formation qualifiante réseau jeunesse

Action abandonnée le 31/12/2019

E 2 - Formation des animateurs intervenants auprès des jeunes de la ville de Sevrans

Maître d'ouvrage de l'action : Mairie de Sevrans

Autres structures impliquées dans l'action : Aucune

Enjeux et objectifs :

Dans le cadre du Projet, nous sommes amenés à former nos agents afin qu'ils puissent intervenir auprès des publics dans leur diversité.

Actuellement nous sommes toujours dans un processus de formation continue de nos agents afin de permettre des accueils professionnels au sein des structures de la ville de Sevrans. Il s'agit de favoriser l'accès aux agents de la ville à la formation professionnelle dans le cadre de leurs missions (BPJEPS par exemple).

Cibles de l'action :

Agents de la ville de Sevrans titulaires ou contractuels ayant à œuvrer en direction des jeunes et à appréhender les attentes de ceux-ci.

Objectif : 50 jeunes animateurs sur la phase 2 (2019-2021)

PHASE 1 : 2017-2018 (2 ans)

Travailler à la mise en place d'un plan de formation concernant en premier lieu les animateurs jeunesse.

PHASE 2 : 2019- 2022 (3 ans et demi)

Après un bilan de la 1^{ère} Phase, élargir ce plan de formation au personnel travaillant en direction des jeunes (sport, culture, médiation) mais aussi en termes de typologie de l'offre (formations thématiques).

| <i>E 3 - Poste de coordination et animation</i> | |
|---|--|
| <u>Maître d'ouvrage de l'action :</u> EPT Paris Terres d'Envol | <u>Autres structures impliquées dans l'action :</u> Aucune |
| <u>Enjeux et objectifs :</u> Assurer l'animation du réseau des partenaires et la coordination administrative et financière du projet « Paris Terres d'Envol pour la Jeunesse ». | <u>PHASE 1 et 2 : 2017-2020 (5 ans)</u> |
| <u>Cibles de l'action :</u> 1 ETP | <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la coordination du projet intégré et d'en consolider son portage. - Assurer la mise en œuvre du programme d'actions présenté dans cette candidature - Proposer les modalités de mise en œuvre du projet et les ajustements en fonction des évaluations, des risques, des opportunités, des difficultés et des résultats obtenus - Préparer et animer les comités techniques et de pilotage - Être interface entre les porteurs des actions, et les acteurs institutionnels - Assurer l'ingénierie financière du programme, veiller à la mobilisation des financements nécessaires ainsi qu'à la bonne consommation des finances affectées, en mobilisant les ressources disponibles au sein de Paris Terres d'Envol. - Gérer la contractualisation entre les partenaires - Assurer la communication du projet selon la stratégie définie : soit l'organisation des événements et publications qui s'y rapportent, la valorisation etc. - Alimenter les indicateurs de réalisation et s'assurer de la remontée ainsi que du partage des informations. - Mettre en place et animer un observatoire de la Jeunesse sur le territoire <p><u>Phase 2 (2019-2022) – 3 ans et demi :</u> Mise en place d'une aide à l'élaboration d'une démarche transversale et d'une stratégie intégrée du programme d'actions du projet « Terres d'Envol pour la Jeunesse » : design-thinking.</p> |

| <i>E 4 - Evaluation qualitative du programme</i> | |
|--|--|
| <u>Maître d'ouvrage de l'action :</u> EPT Paris Terres d'Envol | <u>Autres structures impliquées dans l'action :</u> - Université Paris 1 Sorbonne Panthéon - Bureau d'études spécialisé (non sélectionné) |
| <u>Enjeux et objectifs :</u> Effectuer l'évaluation qualitative et quantitative du projet | <u>PHASE 1 et 2 : 2017-2021 (5 ans)</u> Deux AMO sont prévues, en complément de l'évaluation et du suivi interne mené par le chef de file, afin d'assurer les aspects quantitatifs et qualitatifs d'évaluation : |
| <u>Cibles de l'action :</u> 5 évaluations annuelles et 2 évaluations ponctuelles (mi-parcours et à posteriori) | <ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluation continue sur 5 ans en partenariat avec Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans le cadre pédagogique 2. Evaluations ponctuelles (mi-parcours et à posteriori) par un cabinet spécialisé en évaluation des politiques publiques. Cette AMO sera en appui et en complémentarité de l'évaluation faite par les étudiants de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. |

D. Le dispositif d'évaluation prévu

Dans une logique d'évaluation et d'amélioration continue du Projet, deux AMO sont prévues, en complément de l'évaluation et du suivi interne mené par le chef de file, afin d'assurer les aspects quantitatifs et qualitatifs d'évaluation :

- 1. Evaluation continue sur 5 ans en partenariat avec Paris 1 Panthéon- Sorbonne** dans le cadre pédagogique

Après la signature de la Convention, une réunion préparatoire sera organisée entre l'EPT Paris Terres d'Envol et les enseignants de Paris 1 Panthéon- Sorbonne afin de définir les modalités pratiques de travail. Il est prévu qu'une première partie du travail sera faite dans le cadre du cours « Evaluation des politiques publiques » du professeur Thomas DELAHAIS, et une seconde partie sera faite avec un groupe plus restreint (6 à 8 étudiants) qui travaillera à l'opérationnalisation du système de suivi et évaluation.

- 2. Evaluations ponctuelles (mi-parcours et en fin de Projet)** par un cabinet spécialisé en évaluation des politiques publiques. Cette AMO sera en appui et en complémentarité de l'évaluation faite par les étudiants de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

L'objectif d'évaluation du Projet est de déterminer **dans quelle mesure le Projet a permis d'améliorer significativement la condition des jeunes sur le territoire ?**

Evaluation du Projet sera centrée sur 3 axes clés de Projet :

- Participation des jeunes : intégrer les jeunes dans une communauté de Projet autour de la jeunesse
- Gouvernance et partenariat : intégrer les Partenaires et les jeunes dans une communauté de Projet
- Plan d'actions : l'émergence et la structuration d'une politique de jeunesse cohérente et intégrée

Elle-même déclinée autour des trois questions suivantes :

- Dans quelle mesure les actions du Projet ont-ils contribué à l'atteinte des objectifs initiaux thématiques du Projet ?
- Dans quelle mesure la participation des jeunes a-t-elle apporté une valeur ajoutée significative dans l'atteinte des objectifs thématiques du programme ?
- Dans quelle mesure le Projet a-t-il contribué au développement d'une réelle communauté de Projet autour de la jeunesse sur notre territoire ?

La combinaison des indicateurs quantitatifs, croisée avec les évaluations qualitatives recueillies, permettra de mesurer l'atteinte des objectifs de Projet.

Livrables

Les livrables sont de deux types :

- Les travaux universitaires et de bureau d'études spécialisé capitalisant les données recueillies
- Les livrables produits par les porteurs d'actions. Ces derniers sont définis en Annexe 3 de la convention.

E. Capitalisation, pérennité et transférabilité du Projet

La capitalisation

Le Projet permettra de capitaliser des données relatives aux politiques publiques qui déclinent les actions en faveur de la jeunesse sur le territoire concerné. Ce Projet permet d'améliorer la connaissance du territoire et de ses acteurs, tout en assurant une communication globale (externe et interne), interactive et participative, qui fera connaître les avancées permises par la mise en œuvre de ce Projet.

La transférabilité

Si les résultats obtenus par ce Projet s'avèrent bénéfiques, sur la base de l'échange des bonnes pratiques entre les acteurs concernés, alors il serait non seulement possible mais souhaitable d'élargir l'échelle géographique initiale. Cette ouverture se fera au profit des autres territoires, qui auront alors la possibilité de dupliquer et d'adapter cette initiative à travers d'autres appels à Projet ou à travers leur propre financement.

La communication

La communication autour des résultats du Projet est un travail partenarial, conduit sous la direction du chef de file du Projet. Une stratégie commune de communication sera établie lors du lancement du Projet, elle concernera la diffusion des bonnes pratiques et celle des résultats significatifs obtenus à l'issue du Projet. Pour ce faire, elle utilisera les différents supports de communication déjà disponibles (site web, journaux locaux, ...) ainsi que les événements publics (salons, forums, séminaires, ...).

L'identité visuelle (le logo) du PIA seront utilisées lors de chaque communication et événement se rapportant au Projet, afin d'assurer la publicité des instances qui participent à son financement, comme stipulé en article 14 de la présente Convention.

2. LA GOUVERNANCE DU PROJET

A. Le Porteur de projet

EPT Paris Terre d'Envol est le Porteur de projet, chef de file identifié par l'ensemble des **8 partenaires** engagés dans la réalisation du Projet, conformément à l'Accord de groupement signé et joint à la présente Convention (annexe n°6).

Identification du Porteur de projet :

- Dénomination sociale : Etablissement Territorial Public « Paris Terres d'Envol »,
- Forme juridique : Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI),
- Adresse : Boulevard de l'Hôtel de Ville – 93600 Aulnay-sous-Bois,
- Numéro de SIRET : 200 058 097 00011,
- Représenté par, Monsieur Bruno BESCHIZZA, Président « Paris Terres d'Envol » dûment habilité à cet effet,
- Eligible au FCTVA.

L'équipe projet

Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission d'un ETP

Le portage de Projet nécessite le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission dédié(e) à l'animation et à la gestion financière de ce Projet.

Le rôle de cette personne recruté(e) sera de :

- Assurer la coordination du Projet intégré et d'en consolider son portage.
- Assurer la mise en œuvre du programme d'actions présenté dans cette candidature
- Proposer les modalités de mise en œuvre du Projet et les ajustements en fonction des évaluations, des risques, des opportunités, des difficultés et des résultats obtenus
- Préparer et animer les comités techniques et de pilotage
- Être l'interface entre les porteurs des actions, et les acteurs institutionnels
- Assurer l'ingénierie financière du programme, veiller à la mobilisation des financements nécessaires ainsi qu'à la bonne consommation des finances affectées, en mobilisant les ressources disponibles au sein de Paris Terres d'Envol.
- Gérer la contractualisation entre les partenaires
- Assurer la communication du Projet selon la stratégie définie : soit l'organisation des événements et publications qui s'y rapportent, la valorisation etc.
- Alimenter les indicateurs de réalisation et s'assurer de la remontée ainsi que du partage des informations.
- Mettre en place et animer un observatoire de la Jeunesse sur le territoire

B. Les Partenaires

8 structures sont engagées aux côtés du Porteur de projet pour la réalisation des actions :

Structure n°1 : Association APART

- Dénomination sociale : APART
- Forme juridique : Association
- Adresse : 52 avenue Marcel Paul – 93290 Tremblay en France
- Numéro de SIRET : 490 819 414 000 23
- Représenté par : **Hatem RIAHI**, Présidente, dûment habilitée à cet effet
- Rôle dans la réalisation du Projet : Maître d'ouvrage de l'action B4
- Non éligible au FCTVA

Structure n°2 : Association Boutique Club Emploi

- Dénomination sociale : Association Boutique Club Emploi
- Forme juridique : Association
- Adresse : 15, allée Nelson Mandela – 93290 Tremblay en France
- Numéro de SIRET : 33 947 038 700 038
- Représenté par : **Henriette CAZENAVE**, Présidente, dûment habilitée à cet effet
- Rôle dans la réalisation du Projet : Maître d'ouvrage de l'action B1, B5, B6, B15.
- Non éligible au FCTVA

Structure n°3 : Association Compétences Emploi

- Dénomination sociale : Compétence Emploi
- Forme juridique : Association
- Adresse : 10, avenue Salvador Allende – 93270 Sevrans
- Numéro de SIRET : 453 031 825 000 20
- Représenté par : **Jean- François BAILLON**, Président, dûment habilité à cet effet
- Rôle dans la réalisation du Projet : Maître d'ouvrage de l'action B2, B8, B9, B10, B14.
- Non éligible au FCTVA

Structure n°4 : Association Mission Locale Intercommunale

- Dénomination sociale : Association Mission Locale Intercommunale
- Forme juridique : Association
- Adresse : 10, avenue Salvador Allende – 93270 Sevrans
- Numéro de SIRET : 395 181 761 000 44
- Représenté par : **Olivier GUYON**, Président, dûment habilité à cet effet
- Rôle dans la réalisation du Projet : Maître d'ouvrage de l'action B3
- Non éligible au FCTVA

Structure n°5 : Office Municipal de la Jeunesse de Tremblay-en-France

- Dénomination sociale : Office Municipal de la Jeunesse de Tremblay en France
- Forme juridique : Association
- Adresse : 10, rue Jules Ferry – 93290 Tremblay en France
- Numéro de SIRET : 810 258 830 000 19
- Représenté par : **Philippe BRUSCOLINI**, Président, dûment habilité à cet effet
- Rôle dans la réalisation du Projet : Maître d'ouvrage de l'action D4
- Non éligible au FCTVA

Structure n°6 : Ville de Sevrans

- Dénomination sociale : Ville de Sevrans
- Forme juridique : Mairie
- Adresse : 28, avenue du Général Leclerc – 93270 Sevrans
- Numéro de SIRET : 219 300 712 005 24
- Représenté par : **Stéphane BLANCHET**, Maire, dûment habilité à cet effet
- Rôle dans la réalisation du Projet : Maître d'ouvrage de l'action B7, D2, D5, E2
- Eligible au FCTVA

Structure n°7 : Ville de Tremblay en France

- Dénomination sociale : Ville de Tremblay en France
- Forme juridique : Mairie
- Adresse : 18, boulevard de l'Hôtel de Ville – 93290 Tremblay en France
- Numéro de SIRET : 219 300 738 002 71
- Représenté par : **François ASENSI**, Maire, dûment habilité à cet effet
- Rôle dans la réalisation du Projet : Maître d'ouvrage de l'action B12, B13, D6, E1
- Eligible au FCTVA

Structure n°8 : Ville de Villepinte

- Dénomination sociale : Ville de Villepinte
- Forme juridique Mairie
- Adresse : Hôtel de Ville – Place de la Mairie – 93420 Villepinte
- Numéro de SIRET : 219 300 787 000 13
- Représenté par : **Martine VALLETON**, Maire, dûment habilitée à cet effet
- Rôle dans la réalisation du Projet : Maître d'ouvrage de l'action B11, D3, B16.
- Eligible au FCTVA

C. Organisation entre le Porteur de projet et ses Partenaires

Les Partenaires, porteurs des actions, seront associés tout au long de la mise en œuvre du Projet, y compris à la Phase d'évaluation, conformément aux objectifs et à la méthode de gouvernance décrite ci-après.

Une convention de partenariat sera établie avec tous les Partenaires, afin de fixer les rôles de chacun, les modalités de travail et définir les modalités de remboursement de chaque structure à hauteur des frais décaissés pour le Projet.

Les porteurs d'actions s'engagent à informer le chef de file de l'avancement de leurs actions, à faire remonter et partager leurs informations afin de lui permettre d'assurer le reporting global. Un rétroplanning sera élaboré avec tous les porteurs d'actions, en vue de structurer la réalisation des actions, la remontée des pièces administratives, les acomptes etc.

Le chargé(e) de missions sera la « personne ressource » pour tous les porteurs d'actions pour les accompagner dans toutes les étapes du Projet.

D. Organisation de la gouvernance du Projet

La gouvernance du Projet s'articule autour de plusieurs instances politiques et techniques qui garantissent son caractère partenarial et transversal.

Le schéma de gouvernance de Projet « Terres d'Envol pour la Jeunesse » est composé de **deux niveaux** : d'abord technique et de pilotage, puis par axe.

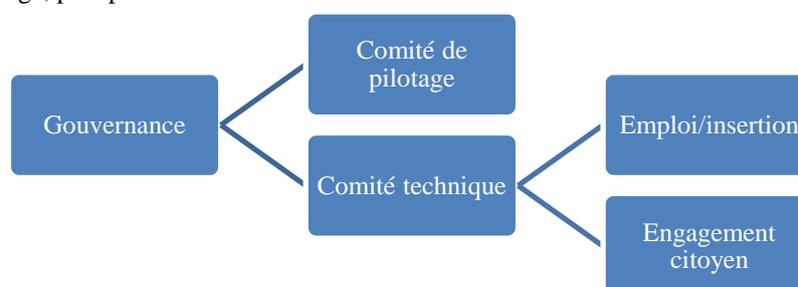


Schéma de la gouvernance du Projet

Les deux comités vont se réunir **deux fois par an** pour : faire un état des projets réalisés et les étapes à venir ; définir l'orientation des axes et des actions à poursuivre ; acter les ajustements tout au long de la mise en œuvre du projet intégré.

Le comité de pilotage sera constitué de :

- 9 jeunes (3 par ville) **bénévoles** :
 - o D'associations locales de jeunes ou intégrant des jeunes
 - o Des Conseils Citoyens⁴ mis en place sur les trois villes du territoire
 - o Du dispositif « Bourse au permis » et « Emploi d'avenir » de l'ex-CA Terres de France (cf. page 24)
- 1 représentant par structure associative Partenaire du Projet
- 6 élus (2 par ville Partenaire du Projet) en charge de la jeunesse et de la politique de la ville

Les structures institutionnelles et les financeurs impliqués dans le Projet seront associés selon l'ordre de jour : L'Inspection Académique, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), Pole Emploi, CCI... Il se réunira deux fois par an ou plus selon le besoin.

Les comités techniques par axe thématique vont se réunir deux fois par an ou plus selon le besoin pour évaluer et faire un suivi détaillé de l'état de réalisation, du suivi budgétaire et faire les propositions d'ajustements si besoin.

Ce comité sera constitué :

- De 3 jeunes (1 par ville) auto-désignés parmi les 9 jeunes du comité de pilotage. Ces désignations seront faites par les jeunes eux-mêmes.
- D'un ou représentant par Partenaire du Projet
- Les structures institutionnelles et les financeurs impliqués dans le Projet seront associés selon l'ordre de jour

Le comité technique préparera des rapports semestriels. Le délégué du Préfet à l'égalité des chances en tant que membre de droit sera également invité aux comités de pilotage et techniques afin d'assurer une meilleure cohérence territoriale en lien avec les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le collège de jeunes a depuis été renouvelé. À la suite de difficultés de recrutement de jeunes au sein du comité de pilotage, une action « Projet Vidéo » a été lancée en mai 2019 par l'EPT Paris Terres d'Envol en collaboration avec les partenaires du projet. Cette action consiste en la réalisation d'un court-métrage de présentation du projet « Terres d'Envol pour la Jeunesse » par dix jeunes bénéficiaires des actions du PIA dans lequel ils sont acteurs et jouent un rôle essentiel dans la conception du projet. Le Projet Vidéo a permis de fédérer ces jeunes bénéficiaires au projet « Terres d'Envol pour la Jeunesse » qui sont membres du Comité de Pilotage sur la deuxième phase 2 du projet (2019-2021). Ce collège de jeunes pourra être renouvelé régulièrement par l'intégration de nouveaux jeunes bénéficiaires des actions.

E. Les cofinancements prévus soutenant le Projet

Les principaux cofinancements qui viendront en contreparties des fonds du PIA sont :

- Le financement propre des partenaires- porteurs des actions (budget des structures)
- Les financements des programmes Européens (FSE, IEJ, ...) et nationaux (Contrat de ville) à travers les appels à projets ou des subventions annuelles
- Les financements des collectivités locales : Conseil Départemental de Seine Saint Denis et de Conseil Régional de l'Ile de France à travers les appels à projets ou des subventions annuelles
- Financement des autres structures : Fondations privés, Agence de Services et de paiements, SODESI...

Les cofinancements des partenaires extérieurs au groupement sont au titre indicatif, car ils peuvent évoluer selon l'année.

⁴ Instance obligatoire prévu dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014.

3. L'ESTIMATION DU COUT DU PROJET ET LE PLAN DE FINANCEMENT

| CHARGES | | PRODUITS | |
|--|--------------------|---|--------------------|
| Postes | Montants | Postes | Montants |
| Dépenses décaissées (= total moins frais de structure) | 6 780 838 € | Subvention PIA (ANRU) | 3 749 925 € |
| Dépenses de personnel | 2 906 715 € | Financement autres programmes | 565 146 € |
| <i>Dont frais de déplacement</i> | 280 619 € | Apport en numéraire (autofinancement partenaires) | 2 184 025 € |
| Dépenses de fonctionnement (hors frais de déplacement), d'équipement et investissement | 4 594 971 € | Emprunts | 0 € |
| <i>Dont charges indirectes (Frais de structure)</i> | 720 848 € | Collectivités locales | 842 326 € |
| | | Cofinancement autres partenaires | 160 264 € |
| TOTAL COUT DU PROJET | 7 501 686 € | TOTAL PRODUITS | 7 501 686 € |

Justificatif du taux de frais de déplacement appliqué au projet :

Les frais de déplacement estimés pour le Projet représentent un montant total de 280 619 €, soit 10 % des dépenses de personnel estimés du Projet. Ce montant s'explique par le nombre de Partenaires et par la nature même des actions mises en œuvre.

Les actions suivantes généreront notamment des frais de déplacement importants du fait de leurs objectifs :

- Action B 3 - Chargé(e) d'Intermédiation Entreprises / Jeunes en recherche d'emploi, mise en œuvre par la Mission Locale Intercommunale : Déplacements fréquents de chargée de mission sur le bassin d'emploi Roissy-Terres d'Envol ; frais de restauration dans le cadre des réunions des jeunes et Partenaires.
- Action B 4 Trempl'1 : remobilisation et suivi des jeunes, mise l'association APPART : Déplacements, hébergement et restauration dans le cadre des visites des chantiers, visites culturelles, séjours de rupture ; déplacements du personnel de l'association.
- Action B 6 - Chargé(e) de suivi et de communication auprès des entreprises, mise en œuvre par l'association Boutique Club Emploi : Déplacements de chargée de mission sur le bassin d'emploi de Roissy-Terres d'Envol ; frais de restauration dans le cadre de l'action.
- Action D 3 - Bourse aux projets de jeunes, mis en œuvre par la commune de Villepinte : Déplacements nombreux dans le cadre de l'action : sorties citoyennes ; restauration dans le cadre des réunions de coordination.
- Action D 4 – Bourse aux projets, mise en œuvre par l'association OMJT : Déplacements et hébergements dans le cadre des projets soutenus ; restauration dans le cadre de forum de « la création et des initiatives jeunes ».
- Action E 3 - Poste de coordination et animation, mise en œuvre par l'EPT Paris Terres d'Envol : Déplacements de la chargée de mission sur le territoire du Projet ou à Paris, frais de restauration liés à l'organisation des réunions sur le Projet.

Pour quasi-totalité des actions : frais de déplacement et de restauration des chargés de mission, des animateurs et des intervenants.

A. Estimation du coût du Projet par action et par Phase

| PHASE 1 | | Charges décaissées | | |
|-----------|---|-----------------------|--|---------------------|
| N° action | Action | Dépenses de personnel | Dépenses de fonctionnement (hors frais de déplacement), d'équipement et d'investissement | Total décaissements |
| B1 | Parcours de dynamisation et de Mobilisation d'Accès à l'emploi | 144 707 € | 36 338 € | 181 044 € |
| B3 | Chargé(e) d'Intermédiation Entreprises / Jeunes en recherche d'emploi | 117 735 € | 10 703 € | 128 439 € |
| B4 | Tremp'l'1 : remobilisation et suivi des jeunes | 228 710 € | 131 720 € | 360 430 € |
| B5 | Conduite Vers l'emploi | 28 582 € | 57 598 € | 86 180 € |
| B6 | Chargé de suivi et de communication auprès des entreprises | 65 538 € | 5 958 € | 71 496 € |
| B7 | Initiation à la garde d'enfants | 17 764 € | 1 784 € | 19 548 € |
| B9 | Acquisition compétences transversales pour favoriser à l'accès à l'emploi (initiation à l'anglais) | 18 701 € | 35 756 € | 54 457 € |
| B10 | Acquisition compétences transversales pour favoriser à l'accès à l'emploi (initiation à la bureautique) | 16 247 € | 40 417 € | 56 663 € |
| B11 | Aide et accompagnement à l'indépendance financière des femmes par la formation et l'emploi | 28 918 € | 41 916 € | 70 834 € |
| B12 | Passerelle Entreprise : Conducteurs Receveurs | 0 € | 0 € | 0 € |
| B13 | Passerelle Entreprise : Installateur de réseau câbles de fibre optique | 0 € | 0 € | 0 € |
| B14 | Passerelle Entreprise : Aide Médico Psychologique - Aide-Soignant | 18 966 € | 35 604 € | 54 570 € |
| B15 | Maintien dans l'emploi | 56 501 € | 5 136 € | 61 637 € |
| B16 | Insertion des Jeunes par la formation et l'accompagnement personnalisé | 27 923 € | 64 753 € | 92 676 € |
| D1 | Bourse au permis | 0 € | 349 050 € | 349 050 € |

| | | | | |
|-----------------------------|---|--------------------|--------------------|---|
| D2 | Bourse jeunes | 0 € | 0 € | 0 € |
| D3 | Bourse aux projets jeunes | 55 798 € | 55 499 € | 111 297 € |
| D4 | Bourse aux projets (dont BAFA) | 52 999 € | 216 283 € | 265 963 € |
| D5 | BAFA nature et ville | 14 736 € | 3 846 € | 18 581 € |
| D6 | Prévention de la délinquance et insertion sociale | 124 515 € | 30 320 € | 154 835 € |
| E1 | Formation qualifiante réseau jeunesse | 0 € | 19 698 € | 19 698 € |
| E2 | Formation des animateurs intervenants auprès des jeunes de la ville de Sevran | 0 € | 634 € | 633 € |
| E3 | Poste de coordination et animation | 87 406 € | 8 314 € | 95 720 € |
| E4 | Evaluation qualitative du programme | 0 € | 11 000 € | 11 000 € |
| Total | | 1 105 745 € | 1 159 008 € | 2 264 753 € |
| Frais de structure | | 10,00% | Soit 226 475 € | Intégrés aux coûts des actions (dépenses de personnel et de fonctionnement) |
| Frais de déplacement | | 10,00% | Soit 110 575 € | Intégrés aux coûts des actions (dépenses de personnel) |
| COUT TOTAL PHASE 1 | | 2 264 753 € | | |

| PHASE 2 | | Charges décaissées | | |
|---------------------------------|---|-----------------------|--|---------------------|
| N° action | Action | Dépenses de personnel | Dépenses de fonctionnement (hors frais de déplacement), d'équipement et d'investissement | Total décaissements |
| B1 | Parcours de dynamisation et de Mobilisation d'Accès à l'emploi | 186 158 € | 90 000 € | 276 158 € |
| B2bis | Formation ADVF 2019 | 17 600 € | 105 922 € | 123 522 € |
| B3 | Chargé(e) d'Intermédiation Entreprises / Jeunes en recherche d'emploi | 175 069 € | 3 775 € | 178 844 € |
| B4 | Trempl'1 : remobilisation et suivi des jeunes | 427 496 € | 200 700 € | 628 196 € |
| B5 | Conduite Vers l'emploi | 57 741 € | 166 450 € | 224 191 € |
| B6 | Chargé de suivi et de communication auprès des entreprises | 142 270 € | 28 460 € | 170 730 € |
| B7 | Initiation à la garde d'enfants | 19 609 € | 16 290 € | 35 899 € |
| B9 | Acquisition compétences transversales pour favoriser à l'accès à l'emploi (initiation à l'anglais) | 27 850 € | 53 972 € | 81 822 € |
| B10 <i>Action abandonnée</i> | Acquisition compétences transversales pour favoriser à l'accès à l'emploi (initiation à la bureautique) | 0 € | 0 € | 0 € |
| B11 | Aide et accompagnement à l'indépendance financière des femmes par la formation et l'emploi | 47 489 € | 71 753 € | 119 242 € |
| B12 <i>Action abandonnée</i> | Passerelle Entreprise : Conducteurs Receveurs | 0 € | 0 € | 0 € |
| B13 <i>Action abandonnée</i> | Passerelle Entreprise : Installateur de réseau câbles de fibre optique | 0 € | 0 € | 0 € |
| B14 <i>Action abandonnée</i> | Passerelle Entreprise : Aide Médico Psychologique - Aide-Soignant | 20 000 € | 131 206 € | 151 206 € |

| | | | | |
|------------------------------------|---|--------------------|--------------------|--|
| B14bis | Passerelle Entreprise : Formation d'Agent de Prévention et de Sécurité | 10 000 € | 52 024 € | 62 024 € |
| B15 | Maintien dans l'emploi | 90 307 € | 18 044 € | 108 351 € |
| B16 | Insertion des Jeunes par la formation et l'accompagnement personnalisé | 59 922 € | 131 892 € | 191 814 € |
| B17 | Femmes d'action (Nouvelle action) | 92 389 € | 101 672 € | 194 061 € |
| B19 | Accompagnement aux études et aux projets professionnels (Nouvelle action) | 35 128 € | 39 872 € | 75 000 € |
| D1 | Bourse au permis | 0 € | 1 416 151 € | 1 416 151 € |
| D2 | Bourse jeunes | 42 462 € | 22 110 € | 64 572 € |
| D3 | Bourse aux projets jeunes | 57 277 € | 106 279 € | 163 556 € |
| D4 | Bourse aux projets (dont BAFA) | 50 052 € | 291 334 € | 341 386 € |
| D5 | BAFA nature et ville | 31 272 € | 45 587 € | 76 859 € |
| D6 | Prévention de la délinquance et insertion sociale | 83 322 € | 123 715 € | 207 037 € |
| E1 <i>Action abandonnée</i> | Formation qualifiante réseau jeunesse | 0 € | 9 961 € | 9 961 € |
| E2 | Formation des animateurs intervenants auprès des jeunes de la ville de Sevrans | 9 151 € | 100 165 € | 109 316 € |
| E3 | Poste de coordination et animation | 118 406 € | 58 239 € | 176 645 € |
| E4 | Evaluation qualitative du programme | 0 € | 50 390 € | 50 390 € |
| Total | | 1 800 970 € | 3 435 963 € | 5 236 933 € |
| Frais de structure | | 10,00 % | Soit 523 693 € | Intégrés aux coûts des actions (dépenses de personnel et de fonctionnement) |
| Frais de déplacement | | 10,00 % | Soit 180 097 € | Intégrés aux coûts des actions (dépenses de fonctionnement) |
| COUT TOTAL PHASE 2 | | 5 236 933 € | | |

B. Plan de financement prévisionnel du Projet par partenaire et par phase

| Cofinancements Partenaires | Cofinancement 1ère phase (réalisé) | Cofinancement 2ème phase |
|---|---|---------------------------------|
| Axe B - Accès à l'emploi, à la formation et insertion | | |
| Boutique Club Emploi | 7 170 € | 109 144 € |
| Compétences Emploi | 1 822 € | 16 652 € |
| Mission Locale Intercommunale | 64 219 € | 21 422 € |
| APART | 63 715 € | 598 € |
| Ville de Sevrans | 9 774 € | 55 449 € |
| Ville de Villepinte | 65 961 € | 135 576 € |
| Axe D - Engagement citoyen | | |
| EPT Paris Terres d'Envol | 174 525 € | 708 076 € |
| OMJT | 132 982 € | 0 € |
| Ville de Sevrans | 9 291 € | 70 716 € |
| Ville de Tremblay en France | 77 417 € | 103 518 € |
| Ville de Villepinte | 44 694 € | 74 843 € |
| Axe E - Formations des professionnels et le support technique | | |
| EPT Paris Terres d'Envol | 53 140 € | 113 518 € |
| Ville de Tremblay en France | 9 849 € | 4 980 € |
| Ville de Sevrans | 317 € | 54 658 € |
| Sous total | 714 875 € | 1 469 150 € |
| Cofinancement autre (extérieurs à l'accord de groupement) | | |
| Axe B - Accès à l'emploi, à la formation et insertion | | |
| Etat (hors enveloppe PIA) et fonds européens* | 218 646 € | 335 500 € |
| Collectivités locales : le CD 93, le CR IDF, communes | 144 318 € | 527 315 € |
| Autres structures (Fondations, SODESI, Agence de Services et de paiements) | 43 764 € | 109 500 € |
| Axe D - Engagement citoyen | | |
| Etat (hors enveloppe PIA) et fonds européens | 8 000 € | 3 000 € |
| Collectivités locales : le CD 93, le CR IDF, communes | 0 € | 170 693 € |
| Autres structures (Fondations, SODESI, Agence de Services et de paiements) | 3 000 € | 4 000 € |

| Axe E Formations des professionnels et le support technique | | |
|---|--------------------|--------------------|
| Etat (hors enveloppe PIA) et fonds européens | 0 € | 0 € |
| Collectivités locales : le CD 93, le CR IDF, communes | 0 € | 0 € |
| Autres structures (Fondations, SODESI, Agence de Services et de paiements) | 0 € | 0 € |
| Sous total | 417 728 € | 1 150 008 € |
| Total cofinancements par phase | 1 132 603 € | 2 619 158 € |
| Rappel subvention PIA | 1 132 150 € | 2 617 775 € |
| Total projet | | 7 501 686 € |

Annexe n°2 : Annexe n°2 modifiée de la Convention « Programmation trimestrielle prévisionnelle des paiements des acomptes et du solde de la participation financière du programme investissements d'avenir pour le Projet »

Paiements PIA

| Phases | Phase 1 | | | | | | Phase 2 | | | | |
|-------------------------|--------------------|-------------------|-------------------|--------------------|-------------------|-------------------|------------------|------------------|--------------------|------------------|------------------|
| Années | 2017 | | | 2018 | | | 2019 | 2020 | 2021 | | 2022 |
| Paiements prévus | Jan – Avril | Mai – Aout | Sept – Déc | Jan – Avril | Mai – Aout | Sept – Déc | Jan – Déc | Jan – Déc | Jan – Avril | Mai – Déc | Jan – Déc |
| Montants | 0,11 | 0,16 | 0,37 | 0,15 | 0,19 | 0,15 | 0,8 | 0,8 | 0,23 | 0,46 | 0,33 |
| Cumul | 0,11 | 0,27 | 0,64 | 0,79 | 0,98 | 1,13 | 1,93 | 2,73 | 2,96 | 3,42 | 3,75 |

Montants exprimés en million d'euros arrondis à 2 décimales

Annexe n°3 : Annexe n°3 modifiée de la Convention « Synthèse des actions, des livrables et échéancier prévisionnel du Projet »

| PHASE 1 – 1 ^{er} janvier 2017 – 31 décembre 2018 | | | | | | | |
|---|---|---|--|---|---|--------------------------|----------------------------|
| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Coût de l'action réalisé | Montant subvention Réalisé |
| B1 | Parcours de dynamisation et de Mobilisation d'Accès à l'emploi | Diagnostic approfondi de situation | Entretien individuel qui permet de définir le plan d'action en prenant en compte les atouts et les freins | Boutique Club Emploi | Synthèse d'entretien diagnostic, feuille d'émargement | 181 044 € | 90 196 € |
| | | Coaching individuel | Suivi des situations avec des temps en individuel qui vont permettre de travailler sur les difficultés repérées et de réajuster le suivi | | Feuille d'émargement, outils de travail liés aux besoins de la séance | | |
| | | Ateliers collectifs | Ateliers thématiques en fonction des besoins, des opportunités du territoire et de l'actualité | | Supports pédagogiques, modèles d'outils, feuille d'émargement | | |
| | | Visites entreprises ou organismes de formation | Information sur le partenaire visité et objectifs donnés de la visite | | Feuille d'émargement, documents liés à la visite | | |
| B3 | Chargé(e) d'Intermédiation Entreprises / Jeunes en recherche d'emploi | Préparation Opérationnelle à l'emploi Vivier de candidature | Animation d'ateliers de préparation opérationnelle à l'emploi en lien ou non avec une action de recrutement Recueil et mise à jour des candidatures + réactivité entre le recueil de l'offre et la proposition de candidats adaptés | Mission Locale Intercommunale | Feuilles d'émargement Plaquettes/Documents de communication Photos Questionnaires de satisfaction Bilan quantitatif et qualitatif de l'action | 128 439 € | 64 219 € |
| | | Relation entreprise/Partenaires | Optimisation de la relation entreprise (communication de l'offre de service ML, rencontres régulière) Renforcer la collaboration avec les partenaires locaux (passerelles avec les autres dispositifs, organisation d'actions mutualisées...) | | Comptes Rendus de réunions Feuilles d'émargement Plaquettes/Documents de communication Photos Questionnaires de satisfaction Bilan quantitatif et qualitatif de l'action | | |

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|----|--|--|---|---|--|--------------------------------|--------------------|
| B4 | Trempl'1 : remobilisation et suivi des jeunes | Repérage, entrée en relation et 1ère évaluation de la situation du jeune | Entretiens individuels + connaissance par l'activité sportive + liens avec la famille | APART | Planning, comptes rendus d'entretiens, CV, fiche de synthèse des rencontres | 360 430 € | 180 215 € |
| | | Liens et collaborations engagées avec des entreprises | Rencontres de chefs d'entreprise + organisation de rencontres collectives avec des patrons et des jeunes + visites d'entreprise + organisation de soirées entreprises/ jeunes appelées Le Ring de la Vie | | Liste d'émargement, plaquette d'infos, photos, articles, éléments du site, interviews | | |
| | | Organisation du SAS Trempl'1 basé sur le sport | Modules de deux semaine sou moins selon profils. Sport ++, activités citoyennes, interventions sur les codes de l'entreprise | | Liste d'émargement, photos, compte rendus individuels et collectifs, contenus des intervenants, synthèse des intervenants, fiche de présentation des intervenants | | |
| | | Accompagnement social et éducatif sur au moins 1 an | Suivi social et éducatif individuel par des travailleurs sociaux + liens avec les familles (visites à domicile) + collaborations avec d'autres professionnels suivant le jeune + traitement des problématiques sociales | | Compte rendus et éléments de synthèse du suivi, avec la restriction du secret professionnel, dossier individuel, comptes rendus de réunions avec des partenaires, photos si besoin, liste d'émargement | | |
| B5 | Conduite Vers l'emploi | Coaching individuel | Suivi des situations avec des temps en individuel qui vont permettre de travailler sur les difficultés repérées et de réajuster le suivi | Boutique Club Emploi | Feuille d'émargement, outils de travail liés aux besoins de la séance | 86 180 € | 43 090 € |
| | | Ateliers collectifs | Ateliers préparatoires avec pour objectif le retour à l'emploi | | Supports pédagogiques, modèles d'outils, feuille d'émargement | | |
| | | Module de code et de permis de conduire | Séance de code et cours de conduite | | Outils communiqués par le prestataire, feuille d'émargement | | |
| B6 | Chargé de suivi et de communication auprès des entreprises | Analyse des profils à partir d'entretiens individuels, d'animation de modules collectifs | Constitution d'un vivier de candidatures | Boutique Club Emploi | Supports d'analyse, outils indicateurs | 71 496 € | 35 719 € |
| | | Promotion de l'activité auprès des partenaires entreprises et autres | Entretien avec les partenaires, petits déjeuners ou rencontre thématique avec les publics | | Plaquette de communication, bilan de l'activité, fiche action | | |
| | | Travail sur les axes de financement possibles | Présentation de l'association et de ses objectifs | | Résultat de l'activité | | |
| B7 | Initiation à la garde d'enfants | Pas de sous actions | Il s'agit d'un seul groupe par session | Ville de Sevran | Publication site de la ville | 19 548 € | 9 774 € |
| | | | | | Feuille de présences durant l'action | | |
| | | | | | Bilan quantifié nombre d'heures de baby-sitting obtenues | | |

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|-----|---|---|---|---|--|--------------------------------|--------------------|
| B9 | Acquisition compétences transversales pour favoriser à l'accès à l'emploi (initiation à l'anglais) | Pas de sous- actions | Hormis la sélection des candidats via des diagnostics pour mettre en place des groupes de niveau en anglais, l'action d'apprentissage est unique. | Compétences Emploi | Feuilles de présence informations collectives. Emargement, CR et PV des différentes réunions, rencontres Comités de suivi et de pilotage. Bilans intermédiaires et finaux de l'action chaque fin de trimestre. | 54 457 € | 27 229 € |
| B10 | Acquisition compétences transversales pour favoriser à l'accès à l'emploi (initiation à la bureautique) | Pas de sous- actions | Hormis la sélection des candidats via des diagnostics pour mettre en place des groupes de niveau en bureautique, l'action d'apprentissage est unique. | Compétences Emploi | Feuilles de présence informations collectives. Emargement, CR et PV des différentes réunions, rencontres Comités de suivi et de pilotage. Bilans intermédiaires et finaux de l'action chaque fin de trimestre. | 56 664 € | 28 332 € |
| B11 | Aide et accompagnement à l'indépendance financière des femmes par la formation et l'emploi | Mobilisation des prescripteurs | | Ville de Villepinte | Tableau de transmission des candidatures par les prescripteurs | 70 834 € | 35 389 € |
| | | Sélection (par des professionnels + structures d'insertion). | | | CR des jurys de sélection | | |
| | | Formation (1 mois en centre + 2 x 15 jours en entreprise). | | | Livrets et attestations nominative de formation des bénéficiaires avec feuilles de présence, rapports de stage et diplômes nominatifs. | | |
| | | Accompagnement à la recherche d'emploi à la suite de l'obtention du diplôme | | | Bilan quanti/quali : taux de retour à l'emploi, délai de retour à l'emploi, questionnaires bénéficiaires et entreprises | | |

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|-----|--|---|---|---|--|--------------------------------|--------------------|
| B12 | Passerelle Entreprise : Conducteurs Receveurs | Sélection des candidats | Organisation d'une réunion d'information : présentation du dispositif, de l'entreprises partenaires et du métier, réunion de présentation du contenu pédagogique de la formation, réalisation de tests écrits, Test technique : conduite d'un véhicule léger ; Tests de personnalité ; Entretien de recrutement | Ville de Tremblay en France | Tableaux des orientations réalisées par les partenaires, feuille d'émargement, résultats des tests | 0 € | 0 € |
| | | Formation au Titre Professionnel de Conducteur de Transport routier interurbain de voyageurs | Acquisition des compétences professionnelles (conduite / relations clientèle) validant la FIMO et le Permis D | | Certificat de démarrage de l'action, attestation nominative d'entrée en formation, attestation nominative de fin de formation, tableau de présentation des stagiaires, comptes-rendus des comités de pilotage, photos, bilan qualitatif et quantitatif du dispositif | | |
| | | Intégration en entreprise | Prise de poste au sein de l'un des trois sites de la société KEOLIS CIF | | Contrats de travail | | |
| B13 | Passerelle Entreprise : Installateur de réseau câbles de fibre optique | Sélection des candidats | - Organisation de réunions d'information : présentation du dispositif, des entreprises partenaires, du métier et passation de tests écrits - Entretiens individuels de motivation suivis de tests techniques - Entretien de recrutement | Ville de Tremblay en France | Tableaux des orientations réalisées par les partenaires, feuille d'émargement, résultats des tests écrits | 0 € | 0 € |
| | | Formation au Titre professionnel d'Installateur de réseaux câblés de communication en fibre optique | Acquisition des compétences professionnelles liées au métier et acquisition de l'habilitation électrique | | Certificat de démarrage de l'action, attestation nominative d'entrée en formation, attestation nominative de fin de formation, tableau de présentation des stagiaires, comptes-rendus des comités de pilotage, photos, bilan qualitatif et quantitatif du dispositif | | |
| | | Intégration en entreprise | Prise de poste au sein des entreprises partenaires | | Contrats de travail | | |

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|-----|--|--|---|---|---|--------------------------------|--------------------|
| B14 | Formation diplômante Accompagnant éducatif et social | Pas de sous-action | Le projet de formation diplômante est entièrement dispensé par notre partenaire spécialisé "Louise Couvé" L'action est unique nous concernant même si serons en tant que pilote associé à toutes les étapes de réalisation du projet. | Compétences Emploi | L'ensemble des documents administratifs, du processus de sélection à l'entrée en emploi, attestant du bon déroulement du projet dans sa globalité. Comptes-rendus des réunions partenariales associant outre notre association : fondation amis de l'atelier, centre de formation, projet de ville RSA, Pôle Emploi). Les copies des feuilles d'émargement et attestations de présence délivrées par le centre de formation. Photos, vidéos et campagne de presse réalisés au cours du projet et plus précisément lors de l'inauguration du Foyer "amis de l'atelier" à Sevran fin 1er semestre 2018. | 54 570 € | 27 280 € |
| B15 | Maintien dans l'emploi | Entretiens individuels | Repérage des besoins et mise en place d'un plan d'action, conseils, intermédiation avec l'entreprise, relais avec les partenaires | Boutique Club Emploi | Contrat d'accompagnement, feuille d'émargement | 61 637 € | 30 819 € |
| | | Présentation de l'action lors de COPIL ou autres | Présentation exhaustive de l'action | | Plaquette de communication, fiche action | | |
| B16 | Insertion des jeunes par la formation et l'accompagnement personnalisé | Mise en place des premières sessions de formation | Mobilisation des jeunes ; Entretiens individuels de sélection ; Préparation des jeunes (entraînement au job dating, TRE, coaching...) ; Tests et entretiens de sélection ; Entrée en formation courte (2/3 semaines max) ; Recrutement direct ou placement par la DEC ; Suivi en emploi | Ville de Villepinte | Supports produits, Feuilles de présence. Bilan des placements (taux de retour en emploi) ; Bilan qualitatifs (questionnaires bénéficiaires et employeurs) | 92 676 € | 46 338 € |
| D1 | Bourse au permis | Activités citoyennes au sein d'une association | Les jeunes doivent effectuer 70h d'engagement citoyen au sein d'une association. | EPT Paris Terres d'Envol | - Charte tripartite (jeune, EPT, association) - attestation d'heures d'activités citoyennes | 349 050 € | 174 525 € |
| | | Session de sensibilisation aux dangers de la route | Participation à une formation de 2h sur les dangers de la route avec un prestataire spécialisé travaillant avec le ministère de l'intérieur notamment. Information sur les conduites à risque (alcool au volant, smartphone, risque judiciaire en cas de conduite sans permis.) | | Attestation de présence Attestation de réussite au code pour bénéficiaire du deuxième chèque de 700€ | | |

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|----|--------------------------------|--|---|---|---|--------------------------------|--------------------|
| D2 | Bourse jeunes | Dossiers pour présentation jury | Aide à la réalisation des dossiers | Ville de Sevrans | Lettre motivation | 0 € | 0 € |
| | | Bilan de l'utilisation des bourses | Réalisation d'un court rapport sous forme à déterminer par bénéficiaires | | Photos, vidéos... | | |
| | | Bilan du temps de bénévolat | Court rapport | | Court rapport | | |
| D3 | Bourse aux projets jeunes | Réalisation des missions citoyennes au sein d'association ou de services municipaux | | Ville de Villepinte | Livret de suivi des jeunes, photos | 111 297 € | 55 604 € |
| | | Participation à une formation Civique et Citoyenne | Thèmes abordés : les institutions et leurs fonctionnement, visite de l'Hôtel de Matignon ou l'Assemblée Nationale, les Violences, les Discriminations, visite d'un lieu ressource sur ces thèmes, les addictions, les risques liés à la sexualité, visite d'un lieu ressource, comment je communique, comment je recherche de l'information, la gestion de son budget, le fonctionnement de ma ville avec participation au conseil municipal, Bilan | | Feuilles d'émargements, photo, Power Point de chaque séance | | |
| | | Participation à 2 événements organisés par la ville | | | Feuilles d'émargements et photos | | |
| | | Réalisation du projet personnel | Entretiens individuels réguliers | | Bons de commandes et factures | | |
| D4 | Bourse aux projets (dont BAFA) | Accompagnement des porteurs de projet | Les structures "information jeunesse" accompagneront les porteurs de projet de l'idée à la mise en œuvre du projet en entretien individuel ou en ateliers collectifs. | OMJT | Bilan d'actions | 265 963 € | 132 982 € |
| | | Tenue de commissions pour statuer sur la demande d'aide financière en contrepartie de la réalisation d'une action d'utilité sociale ou d'intérêt général | Organisation de commissions composées de jeunes, professionnels et d'acteurs du territoire pour étudier les projets et envisager les possibilités d'actions d'utilité sociale ou d'intérêt général. | | Préparation et comptes-rendus des commissions | | |
| | | Développement d'un réseau d'associations et de structures publiques pouvant accueillir les porteurs de projet. | Recherche active de partenaires souhaitant accueillir des porteurs de projet pour leur permettre de concrétiser leurs actions. | | Listing des partenaires associés, contrats d'accueil | | |
| D5 | BAFA nature et ville | Pas de sous actions | Il s'agit d'un seul groupe par session | Ville de Sevrans | Publication site de la ville | 18 581 € | 9 291 € |
| | | | | | État de présences durant les différentes étapes du BAFA | | |
| | | | | | Rapport suite stage pratique | | |

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|----------------------|---|---|--|---|--|--------------------------------|--------------------|
| D6 | Prévention de la délinquance et insertion sociale | Stage de citoyenneté | Stage sur les devoirs et les obligations du jeune citoyen en lien avec les partenaires institutionnels (police, justice...) | Ville de Tremblay en France | Documents pédagogiques, bilan d'action, | 154 835 € | 77 417 € |
| | | Actions sur les discriminations et le harcèlement à l'école | Interventions sur ces thématiques dans les établissements scolaires | | Documents pédagogiques, bilan d'action, | | |
| | | Actions de lutte contre la radicalisation | Stage de civisme assorti d'un contrat d'objectifs entre le jeune et ses parents | | Contrat d'objectifs, bilan d'action | | |
| | | Actions d'accompagnement des probationnaires majeurs TIG | Accueil et mise en place des TIG | | Bilan d'action | | |
| E1 | Formation qualifiante réseau jeunesse | Formations individuelles de professionnels jeunesse | Formations qualifiantes dans le domaine de l'animation sociale : travail sur les savoirs et compétences professionnels, analyse de pratiques... | Ville de Tremblay en France | Attestations de formation | 19 698 € | 9 849 € |
| | | Sessions de formation collectives des acteurs jeunesse | Sessions de formations thématiques des acteurs jeunesse notamment sous forme de formations. | | Attestations de formation ou supports pédagogiques | | |
| E2 | Formation des animateurs intervenants auprès des jeunes de la ville de Sevran | Mise en place d'un plan de formation | Entretiens individuels et réunions collectives | Ville de Sevran | Feuilles de présence | 634 € | 317 € |
| | | Déroulement des formations | Stages théoriques et pratiques, mise en situation | | Évaluation par les formateurs | | |
| | | | | | Évaluation par les stagiaires | | |
| E3 | Poste de coordination et animation | | 1 ETP en charge de la coordination, de l'animation, de la communication du suivi administratif et financier du projet, de l'animation du réseau des partenaires et de la gouvernance du projet | EPT Paris Terres d'Envol | CV de chargée de mission, contrat de travail, fiches de paye Publications internet, presse | 95 720 € | 47 860 € |
| E4 | Evaluation qualitative du programme | Evaluation faite par des étudiants du Paris1 Sorbonne | Évaluation annuelle (sur5ans) du projet global | EPT Paris Terres d'Envol | Rapports d'évaluation | 11 000 € | 5 500 € |
| | | Evaluation mi-parcours et à posteriori | Évaluations faites par un bureau d'études spécialisé à l'évaluation des politiques publiques | | Rapports d'évaluation | | |
| TOTAL PHASE 1 | | | | | | 2 264 753 € | 1 132 150 € |

PHASE 2 – 01 janvier 2019 – 30 juin 2022

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|--------|---|--|--|---|---|--------------------------------|--------------------|
| B1 | Parcours de dynamisation et de Mobilisation d'Accès à l'emploi | Diagnostic approfondi de situation | Entretien individuel qui permet de définir le plan d'action en prenant en compte les atouts et les freins | Boutique Club Emploi | Synthèse d'entretien diagnostic, feuille d'émergence | 276 158 € | 137 582 € |
| | | Coaching individuel | Suivi des situations avec des temps en individuel qui vont permettre de travailler sur les difficultés repérées et de réajuster le suivi | | Feuille d'émergence, outils de travail liés aux besoins de la séance | | |
| | | Ateliers collectifs | Ateliers thématiques en fonction des besoins, des opportunités du territoire, et de l'actualité | | Supports pédagogiques, modèles d'outils, feuille d'émergence | | |
| | | Visites entreprises ou organismes de formation | Information sur le partenaire visité et objectifs donnés de la visite | | Feuille d'émergence, documents liés à la visite | | |
| B2 bis | Formation Assistant de Vie aux Familles | Pas de sous- actions. | L'Assistant de vie aux familles (ADVF) est un professionnel de l'aide à domicile. Il accompagne les personnes fragilisées ou sensibles comme les jeunes enfants, les personnes malades, handicapées ou les personnes âgées pour faciliter leur vie quotidienne. La formation du titre professionnel Assistant De Vie aux Familles s'articule autour de 3 blocs de compétences : "Entretien le logement et le linge d'un particulier", "Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien", "Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à domicile". | Compétences Emploi | Feuilles d'émergences des stagiaires. Procès-Verbaux réunions COPIL et feuilles d'émergence., Copie des diplômes obtenus Plaquettes de communication, planning et contenu de formation | 123 522 € | 61 761 € |
| B3 | Chargé(e) d'Intermédiation Entreprises / Jeunes en recherche d'emploi | Organisation de sessions de recrutement | Organisation de sessions de recrutement de préférence au sein de la MLI. L'objectif étant que permettre aux entreprises de sélectionner des candidats répondant à leur besoin et aux jeunes de bénéficier d'une mise en relation avec les recruteurs. Les sessions sont précédées d'ateliers de préparation. | Mission Locale Intercommunale | Plaquettes/Documents de communication Photos Bilan quantitatif et qualitatif de l'action Feuilles d'émergence | 178 844 € | 89 422 € |

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|----|--|--|--|---|--|--------------------------------|--------------------|
| B4 | Trempl'1 : remobilisation et suivi des jeunes | Repérage, entrer en relation et 1ère évaluation de la situation du jeune | Entretiens individuels + connaissance par l'activité sportive + liens avec la famille | APART | Fiche de premier entretien du jeune avec synthèse de sa situation personnelle et sociale | 628 196 € | 314 098 € |
| | | Liens et collaborations engagées avec des entreprises | Rencontres de chefs d'entreprise + organisation de rencontres collectives avec des patrons et des jeunes + visites d'entreprise + organisation de soirées entreprises/ jeunes appelées Le Ring de la Vie | | Photos, éléments du site internet, éventuellement presse | | |
| | | Organisation du SAS Trempl'1 basé sur le sport | Modules de deux semaine sou moins selon profils. Sport ++, activités citoyennes, interventions sur les codes de l'entreprise | | Planning des Trempl'1 sur l'année, contenu des Trempl'1, Listes d'émargement, photos | | |
| | | Accompagnement social et éducatif sur au moins 1 an | Suivi social et éducatif individuel par de travailleurs sociaux + liens avec les familles (visites à domicile) + collaborations avec d'autres professionnels suivant le jeune + traitement des problématiques sociales | | Compte rendus et éléments de synthèse du suivi, avec la restriction du secret professionnel, liste d'émargement | | |
| B5 | Conduite Vers l'emploi | Coaching individuel | Suivi des situations avec des temps en individuel qui vont permettre de travailler sur les difficultés repérées et de réajuster le suivi | Boutique Club Emploi | Feuille d'émargement, outils de travail liés aux besoins de la séance | 224 191 € | 112 096 € |
| | | Ateliers collectifs | Ateliers préparatoires avec pour objectif le retour à l'emploi | | Supports pédagogiques, modèles d'outils, feuille d'émargement | | |
| | | Module de code et de permis de conduire | Séance de code et cours de conduite | | Outils communiqués par le prestataire, feuille d'émargement | | |
| B6 | Chargé de suivi et de communication auprès des entreprises | Analyse des profils à partir d'entretiens individuels, d'animation de modules collectifs | Constitution d'un vivier de candidatures | Boutique Club Emploi | Supports d'analyse, outils indicateurs | 170 730 € | 85 305 € |
| | | Promotion de l'activité auprès des partenaires entreprises et autres | Entretien avec les partenaires, petits déjeuners ou rencontre thématique avec les publics | | Plaquette de communication, bilan de l'activité, fiche action | | |
| | | Travail sur les axes de financement possibles | Présentation de l'association et de ses objectifs | | Résultat de l'activité | | |
| B7 | Initiation à la garde d'enfants | Pas de sous actions | Il s'agit d'un seul groupe par session | Ville de Sevrans | Publication site de la ville, communication de l'action, feuille de présences durant l'action (émargement), dossiers de candidature, convocation, attestations de présence, questionnaires, bilan des questionnaires | 35 899 € | 17 949 € |

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|-----|--|----------------------|--|---|---|--------------------------------|--------------------|
| B9 | Acquisition compétences transversales pour favoriser à l'accès à l'emploi (initiation à l'anglais) | Pas de sous- actions | "La formation s'articule autour de deux groupes de niveaux : - A0 – A1 : comprend et utilise les expressions simples et familières. De même pour les expressions fréquemment utilisées, - A2 – B1 - B2 : comprend les points essentiels d'un langage clair et standard, puis d'un texte complexe." | Compétences Emploi | "Plaquette de communication Planning et contenu de formation Emargements stagiaires Liste des participants et Tableau consolidé volume horaires consommés" | 81 822 € | 40 911 € |
| B11 | Communication et valorisation d'une identité professionnelle | Pas de sous-action | Action visant à soutenir les jeunes femmes du territoire dans l'affirmation de leur identité professionnelle pour faciliter leur prise d'autonomie. Création d'outils innovants de valorisation de leur projet professionnel et élaboration de séquences vidéo. | Ville de Villepinte | Supports de communication, feuilles d'émargement, bilan quantitatif et qualitatif de l'action et outils réalisés (CV, LM, vidéos 2 minutes « pour convaincre », courts-métrages) | 119 242 € | 59 573 € |
| B14 | Formation diplômante Accompagnant éducatif et social | Pas de sous-action | L'Accompagnant Educatif et Social (AES) accompagne au quotidien les personnes (enfants et adultes) afin de compenser les conséquences d'une perte d'autonomie due à l'âge ou au handicap. Ces interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social. Le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social se compose d'un socle commun et de trois spécialités ""Accompagnement de la vie à domicile"", ""Accompagnement de la vie en structure collective"", ""Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire""." | Compétences Emploi | Plaquette de communication Planning et contenu de formation Emargements stagiaires Liste des participants et Tableau consolidé volume horaires consommés Procès-verbaux Comités de Pilotage + émargements Copie des diplômes obtenus | 151 206 € | 75 588 € |

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|---------|--|--|--|---|---|--------------------------------|--------------------|
| B14 bis | Formation d'Agent de Prévention et de Sécurité | Pas des sous-action | <p>L'agent de sécurité veille à la protection des biens mobiliers, des bâtiments et des personnes. Le métier regroupe de multiples spécialités : agent de sureté, agent cynophile, rondier, agent sécurité incendie...etc.</p> <p><u>Titres APS</u> (Agent Prévention Sécurité) / Service et Sécurité Incendie et Assistances aux Personnes) : permet à l'apprenant de connaître le cadre réglementaire régissant le métier d'agent de prévention et de sécurité. Il permet d'assurer les missions de veille, de prévention et de tenue de poste central de sécurité, de réagir face à une situation d'urgence, de rendre compte et d'informer sa hiérarchie, tenir à jour les documents des Service.</p> <p><u>Titre SSIAP 1</u> : Permet d'appliquer les consignes de sécurité incendie, de comprendre et manipuler les tableaux de sécurité incendie, d'effectuer les entretiens et vérifications élémentaires des dispositifs, d'intervenir en cas de sinistres (secours à personnes, appel et accueil des sapeurs-pompiers).</p> | Compétences Emploi | Plaquette de communication Planning et contenu de formation Emargements stagiaires Liste des participants et Tableau consolidé volume horaires consommés Procès-verbaux Comités de Pilotage + émargements Copie des diplômes obtenus | 62 024 € | 31 006 € |
| B15 | Maintien dans l'emploi | Entretiens individuels | Repérage des besoins et mise en place d'un plan d'action, conseils, intermédiation avec l'entreprise, relais avec les partenaires | Boutique Club Emploi | Contrat d'accompagnement, feuille d'émargement | 108 351 € | 54 176 € |
| | | Présentation de l'action lors de copil ou autres | Présentation exhaustive de l'action | | Plaquette de communication, fiche action | | |
| B16 | Insertion des jeunes par la formation et l'accompagnement personnalisé | Mise en place des sessions de formation | Mobilisation des jeunes ; Entretiens individuels ; Entrée en formation courte (2/3 semaines max) ; Accompagnement pour recherche de solutions et suivi 6 mois. | Ville de Villepinte | Supports produits, Feuilles de présence. Bilans individuels des jeunes formés avec pièces justificatives (stages, entrée en formation, reprise d'emploi...) | 191 814 € | 95 907 € |

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|-----|---|--|--|---|---|--------------------------------|--------------------|
| B17 | Femmes d'action | Diagnostic approfondi de situation | Entretien individuel qui permet de repérer les problématiques connexes qui empêchent l'avancée des démarches et de définir le plan d'action à mener durant l'accompagnement | Boutique Club Emploi | Feuilles d'émargement Entretien diagnostic et/ou dossier de suivi des démarches et/ou contrats d'accompagnement | 194 061 € | 97 031 € |
| | | Coaching individuel | Suivi des situations avec des temps en individuel qui vont permettre de travailler sur les difficultés repérées et de réajuster le suivi | | Feuilles d'émargement dossier de suivi des démarches contrats de travail et / ou autre justificatif de reprise d'activité (salariale, associative, bénévole...) | | |
| | | Ateliers collectifs | Ateliers thématiques en fonction des besoins, des opportunités du territoire, et de l'actualité | | Feuilles d'émargement | | |
| | | Visites entreprises ou organismes de formation ou organismes partenaires | Information sur le partenaire visité et objectifs donnés de la visite | | Feuilles d'émargement, documents liés à la visite le cas échéant | | |
| B19 | Accompagnement aux études et aux projets professionnels | Formations | Aide à la Formation | Ville de Sevrans | Dossiers d'inscription par action/formation Flyers de communication | 75 000 € | 37 500 € |
| | | Orientation & Scolarité | Accompagnement à la scolarité | | Émargement Diplômes des formations | | |
| D1 | Bourse au permis | Activités citoyennes au sein d'une association | Les jeunes doivent effectuer 70h d'engagement citoyen au sein d'une association. | EPT Paris Terres d'Envol | - Charte tripartite (jeune, EPT, association) - attestation d'heures d'activités citoyennes | 1 416 151 € | 708 076 € |
| | | Session de sensibilisation aux dangers de la route | Participation à une formation de 2h sur les dangers de la route avec un prestataire spécialisé travaillant avec le ministère de l'intérieur notamment. Information sur les conduites à risque (alcool au volant, smartphone, risque judiciaire en cas de conduite sans permis.) | | Attestation de présence Attestation de réussite au code pour bénéficiaire du deuxième chèque de 700€ | | |

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|----|---------------------------|---|--|---|---|--------------------------------|--------------------|
| D2 | Bourse jeunes | Accompagnement pour constitution des dossiers | Aide à la réalisation des dossiers | Ville de Sevrans | Accompagnement pour constitution des dossiers | 64 572 € | 32 286 € |
| | | Jury / Commissions d'attribution des bourses | Décisions de l'attribution des bourses | | Jury / Commissions d'attribution des bourses | | |
| | | Bilan de l'utilisation des bourses | Réalisation d'un court rapport sous forme à déterminer par bénéficiaires | | Bilan de l'utilisation des bourses | | |
| | | Temps de bénévolat | Court rapport | | Temps de bénévolat | | |
| D3 | Bourse aux projets jeunes | Réalisation des missions citoyennes au sein d'association ou de services municipaux | | Ville de Villepinte | Livret de suivi des jeunes, photos | 163 556 € | 81 712 € |
| | | Participation à une formation Civique et Citoyenne | Thèmes abordés : les institutions et leurs fonctionnement, visite de l'Hôtel de Matignon ou l'Assemblée Nationale, les Violences, les Discriminations, visite d'un lieu ressource sur ces thèmes, les addictions, les risques liés à la sexualité, visite d'un lieu ressource, comment je communique, comment je recherche de l'information, la gestion de son budget, le fonctionnement de ma ville avec participation au conseil municipal, bilan. | | Feuilles d'émargements, photo, Power Point de chaque séance | | |
| | | Participation à 2 événements organisés par la ville | | | Feuilles d'émargements et photos | | |
| | | Réalisation du projet personnel | Entretiens individuels réguliers | | Bons de commandes et factures | | |

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|----|---|--|---|---|--|--------------------------------|--------------------|
| D4 | Bourse aux projets (dont BAFA) | En fonction de l'évaluation du plan d'actions, adaptation et poursuite des actions suivantes : Accompagnement des porteurs de projet | Les structures "information jeunesse" accompagneront les porteurs de projet de l'idée à la mise en œuvre du projet. | OMJT | Bilan d'actions, restitution de projets | 341 386 € | 170 693 € |
| | | Tenue de commissions pour statuer sur la demande d'aide financière en contrepartie de la réalisation d'une action d'utilité sociale ou d'intérêt général | Organisation de commissions composées de jeunes, professionnels et d'acteurs du territoire pour étudier les projets et envisager les possibilités d'actions d'utilité sociale ou d'intérêt général. | | Préparation et comptes-rendus des commissions, avis de passage de la commission | | |
| | | Développement d'un réseau d'associations et de structures publiques pouvant accueillir les porteurs de projet. | Recherche active de partenaires souhaitant accueillir des porteurs de projet pour leur permettre de concrétiser leurs actions. | | BAFA : attestations de prise en charge, certificats de présence des organismes de formation ; CTT : notification, attestation d'heure citoyenne | | |
| D5 | BAFA nature et ville « BAFA Citoyen » | Formations BAFA sessions formations générales et/ou sessions d'Approfondissement | Il s'agit d'un seul groupe par session | Ville de Sevrans | Publication site de la ville, brochures, communication de l'action, état de présence durant les différentes étapes du BAFA, dossiers d'inscription, règlement intérieur. | 76 859 € | 38 429 € |
| | | Temps de bénévolat | | | Questionnaires, Attestations de bénévolat, Factures liées à l'action | | |
| D6 | Prévention de la délinquance et insertion sociale | En fonction de l'évaluation du plan d'actions, adaptation et poursuite des actions suivantes : stage de citoyenneté | Stage sur les devoirs et les obligations du jeune citoyen en lien avec les partenaires institutionnels (police, justice...) | Ville de Tremblay en France | Articles Tremblay Magazine, Affiches, Flyers, Planning, Fiches d'inscription non nominatives | 207 037 € | 103 518 € |
| | | Actions sur les discriminations et le harcèlement à l'école | Interventions sur ces thématiques dans les établissements scolaires | | Planning | | |
| | | Actions de lutte contre la radicalisation | Stage de civisme assorti d'un contrat d'objectifs entre le jeune et ses parents | | Bilans d'action | | |
| | | Actions d'accompagnement des probationnaires majeurs TIG | Mise en place des TIG | | Feuilles d'heures attestant des heures effectuées par les probationnaires | | |

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|----------------------|--|--|--|---|---|--------------------------------|--------------------|
| E1 | Formation qualifiante réseau jeunesse | Formations individuelles de professionnels jeunesse | Formations qualifiantes dans le domaine de l'animation sociale : travail sur les savoirs et compétences professionnels, analyse de pratiques... | Ville de Tremblay en France | Attestations de formation | 9 961 € | 4 980 € |
| | | Sessions de formation collectives des acteurs jeunesse | Sessions de formations thématiques des acteurs jeunesse notamment sous forme de formations | | Attestations de formation | | |
| E2 | Formation des animateurs intervenants auprès des jeunes de la ville de Sevrans | Mise en place d'un plan de formation | Décisions de service quant au plan de formation | Ville de Sevrans | Devis, Factures de formation, | 109 316 € | 54 658 € |
| | | Formations | Stages théoriques et pratiques, mise en situation | | Feuilles de présence | | |
| E3 | Poste de coordination et animation | | 1 ETP en charge de la coordination, de l'animation, de la communication du suivi administratif et financier du projet, de l'animation du réseau des partenaires et de la gouvernance du projet | EPT Paris Terres d'Envol | CV de chargée de mission, Publications internet, presse | 176 645 € | 88 323 € |
| E4 | Evaluation qualitative du programme | | Évaluation annuelle (sur 5 ans) du projet global | EPT Paris Terres d'Envol | Rapports d'évaluation | 50 390 € | 25 195 € |
| | | | Évaluations faites par un bureau d'études spécialisé à l'évaluation des politiques publiques | | Rapports d'évaluation | | |
| TOTAL PHASE 2 | | | | | | 5 236 933€ | 2 617 775 € |

PHASE 2 – Acomptes 4 à 6
01 mai 2021 – 30 juin 2022

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|--------|---|--|--|---|---|--------------------------------|--------------------|
| B1 | Parcours de dynamisation et de Mobilisation d'Accès à l'emploi | Diagnostic approfondi de situation | Entretien individuel qui permet de définir le plan d'action en prenant en compte les atouts et les freins | Boutique Club Emploi | Synthèse d'entretien diagnostic, feuille d'émargement | 92 582 € | 46 124 € |
| | | Coaching individuel | Suivi des situations avec des temps en individuel qui vont permettre de travailler sur les difficultés repérées et de réajuster le suivi | | Feuille d'émargement, outils de travail liés aux besoins de la séance | | |
| | | Ateliers collectifs | Ateliers thématiques en fonction des besoins, des opportunités du territoire, et de l'actualité | | Supports pédagogiques, modèles d'outils, feuille d'émargement | | |
| | | Visites entreprises ou organismes de formation | Information sur le partenaire visité et objectifs donnés de la visite | | Feuille d'émargement, documents liés à la visite | | |
| B2 bis | Formation Assistant de Vie aux Familles | Pas de sous- actions. | L'Assistant de vie aux familles (ADVF) est un professionnel de l'aide à domicile. Il accompagne les personnes fragilisées ou sensibles comme les jeunes enfants, les personnes malades, handicapées ou les personnes âgées pour faciliter leur vie quotidienne. | Compétences Emploi | Plaquette de communication Planning et contenu de formation Feuilles d'émargements des stagiaires. | 73 680 € | 36 840 € |
| | | | La formation du titre professionnel Assistant De Vie aux Familles s'articule autour de 3 blocs de compétences : "Entretien le logement et le linge d'un particulier", "Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien", "Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à domicile". | | Liste des participants et Tableau consolidé volume horaires consommés Procès-verbaux Comités de Pilotage + émargements | | |
| | | | | | Copie des diplômes obtenus | | |
| B3 | Chargé(e) d'Intermédiation Entreprises / Jeunes en recherche d'emploi | Organisation de sessions de recrutement | Organisation de sessions de recrutement de préférence au sein de la MLI. L'objectif étant que permettre aux entreprises de sélectionner des candidats répondant à leur besoin et aux jeunes de bénéficier d'une mise en relation avec les recruteurs. Les sessions sont précédées d'ateliers de préparation. | Mission Locale Intercommunale | Plaquettes/Documents de communication Photos Bilan quantitatif et qualitatif de l'action Feuilles d'émargement | 44 265 € | 22 132 € |

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|----|--|--|--|---|---|--------------------------------|--------------------|
| B4 | Trempl'1 : remobilisation et suivi des jeunes | Repérage, entrer en relation et 1ère évaluation de la situation du jeune | Entretiens individuels + connaissance par l'activité sportive + liens avec la famille | APART | Fiche de premier entretien du jeune avec synthèse de sa situation personnelle et sociale | 146 744 € | 73 372 € |
| | | Liens et collaborations engagées avec des entreprises | Rencontres de chefs d'entreprise + organisation de rencontres collectives avec des patrons et des jeunes + visites d'entreprise + organisation de soirées entreprises/ jeunes appelées Le Ring de la Vie | | Photos, éléments du site internet, éventuellement presse | | |
| | | Organisation du SAS Trempl'1 basé sur le sport | Modules de deux semaine sou moins selon profils. Sport ++, activités citoyennes, interventions sur les codes de l'entreprise | | Planning des Trempl'1 sur l'année, contenu des Trempl'1, Listes d'émargement, photos | | |
| | | Accompagnement social et éducatif sur au moins 1 an | Suivi social et éducatif individuel par de travailleurs sociaux + liens avec les familles (visites à domicile) + collaborations avec d'autres professionnels suivant le jeune + traitement des problématiques sociales | | Compte rendus et éléments de synthèse du suivi, avec la restriction du secret professionnel, liste d'émargement | | |
| B5 | Conduite Vers l'emploi | Coaching individuel | Suivi des situations avec des temps en individuel qui vont permettre de travailler sur les difficultés repérées et de réajuster le suivi | Boutique Club Emploi | Feuille d'émargement ou synthèse des entretiens, contrats de travail | 69 849 € | 34 925 € |
| | | Ateliers collectifs | Ateliers préparatoires avec pour objectif le retour à l'emploi | | Feuilles d'émargement ou synthèse des entretiens | | |
| | | Module de code et de permis de conduire | Séance de code et cours de conduite | | Documents de suivi communiqués par le prestataire, feuille d'émargement | | |
| B6 | Chargé de suivi et de communication auprès des entreprises | Analyse des profils à partir d'entretiens individuels, d'animation de modules collectifs | Constitution d'un vivier de candidatures | Boutique Club Emploi | Supports d'analyse, outils indicateurs | 34 572 € | 17 272 € |
| | | Promotion de l'activité auprès des partenaires entreprises et autres | Entretien avec les partenaires, petits déjeuners ou rencontre thématique avec les publics | | Plaquette de communication, bilan de l'activité, fiche action | | |
| | | Travail sur les axes de financement possibles | Présentation de l'association et de ses objectifs | | Résultat de l'activité | | |

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|-----|--|----------------------|---|---|---|--------------------------------|--------------------|
| B7 | Initiation à la garde d'enfants | Pas de sous actions | Il s'agit d'un seul groupe par session | Ville de Sevran | Publication site de la ville, Communication de l'action, Feuille de présences durant l'action (émargement), Dossiers de candidature, Convocation, Attestations de présence, Questionnaires, Bilan des questionnaires | 20 589 € | 10 295 € |
| B9 | Acquisition compétences transversales pour favoriser à l'accès à l'emploi (initiation à l'anglais) | Pas de sous- actions | "La formation s'articule autour de deux groupes de niveaux : | Compétences Emploi | "Plaquette de communication | 34 729 € | 17 365 € |
| | | | - A0 – A1 : comprend et utilise les expressions simples et familières. De même pour les expressions fréquemment utilisées, | | Planning et contenu de formation Emargements stagiaires | | |
| | | | - A2 – B1 - B2 : comprend les points essentiels d'un langage clair et standard, puis d'un texte complexe." | | Liste des participants et Tableau consolidé volume horaires consommés | | |
| B11 | Communication et valorisation d'une identité professionnelle | Pas de sous-action | Action visant à soutenir les jeunes femmes du territoire dans l'affirmation de leur identité professionnelle pour faciliter leur prise d'autonomie. Création d'outils innovants de valorisation de leur projet professionnel et élaboration de séquences vidéo. | Ville de Villepinte | Supports de communication, Feuilles d'émargement, Bilan quantitatif et qualitatif de l'action et outils réalisés (CV, LM, vidéos 2 minutes « pour convaincre », courts-métrages) | 36 621 € | 18 296 € |

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|---------|--|--|--|---|--|--------------------------------|--------------------|
| B14 bis | Formation d'Agent de Prévention et de Sécurité | Pas des sous-action | <p>L'agent de sécurité veille à la protection des biens mobiliers, des bâtiments et des personnes. Le métier regroupe de multiples spécialités : agent de sureté, agent cynophile, rondier, agent sécurité incendie...etc.</p> <p><u>Titres APS</u> (Agent Prévention Sécurité) / Service et Sécurité Incendie et Assistances aux Personnes) : permet à l'apprenant de connaitre le cadre règlementaire régissant le métier d'agent de prévention et de sécurité. Il permet d'assurer les missions de veille, de prévention et de tenue de poste central de sécurité, de réagir face à une situation d'urgence, de rendre compte et d'informer sa hiérarchie, tenir à jour les documents des Services.</p> <p><u>Titre SSIAP 1</u> : Permet d'appliquer les consignes de sécurité incendie, de comprendre et manipuler les tableaux de sécurité incendie, d'effectuer les entretiens et vérifications élémentaires des dispositifs, d'intervenir en cas de sinistres (secours à personnes, appel et accueil des sapeurs-pompiers).</p> | Compétences Emploi | <p>Plaquette de communication</p> <p>Planning et contenu de formation</p> <p>Emargements stagiaires</p> <p>Liste des participants et Tableau consolidé volume horaires consommés</p> <p>Procès-verbaux Comités de Pilotage + émargements</p> <p>Copie des diplômes obtenus</p> | 62 024 € | 31 006 € |
| B15 | Maintien dans l'emploi | Entretiens individuels | Repérage des besoins et mise en place d'un plan d'action, conseils, intermédiation avec l'entreprise, relais avec les partenaires | Boutique Club Emploi | Contrat d'accompagnement, feuille d'émargement ou synthèse des entretiens, contrats de travail | 20 086 € | 10 043 € |
| | | Présentation de l'action lors de copil ou autres | Présentation exhaustive de l'action | | Plaquette de communication, fiche action | | |
| B16 | Insertion des jeunes par la formation et l'accompagnement personnalisé | Mise en place des sessions de formation | Mobilisation des jeunes ; Entretiens individuels ; Entrée en formation courte (2/3 semaines max) ; Accompagnement pour recherche de solutions et suivi 6 mois. | Ville de Villepinte | <p>Supports produits, Feuilles de présence.</p> <p>Bilans individuels des jeunes formés avec pièces justificatives (stages, entrée en formation, reprise d'emploi...)</p> | 126 756 € | 63 378 € |

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|-----|---|--|---|---|--|--------------------------------|--------------------|
| B17 | Femmes d'action | Diagnostic approfondi de situation | Entretien individuel qui permet de repérer les problématiques connexes qui empêchent l'avancée des démarches et de définir le plan d'action à mener durant l'accompagnement | Boutique Club Emploi | Feuilles d'émargement | 194 247 € | 97 123 € |
| | | | | | Entretien diagnostic et/ou dossier de suivi des démarches et/ou contrats d'accompagnement | | |
| | | Coaching individuel | Suivi des situations avec des temps en individuel qui vont permettre de travailler sur les difficultés repérées et de réajuster le suivi | | Feuilles d'émargement | | |
| | | | | | dossier de suivi des démarches | | |
| | | | | | contrats de travail et / ou autre justificatif de reprise d'activité (salariale, associative, bénévole...) | | |
| | | Ateliers collectifs | Ateliers thématiques en fonction des besoins, des opportunités du territoire, et de l'actualité | | Feuilles d'émargement | | |
| | | Visites entreprises ou organismes de formation ou organismes partenaires | Information sur le partenaire visité et objectifs donnés de la visite | | Feuilles d'émargement | | |
| | | | | | documents liés à la visite le cas échéant | | |
| B19 | Accompagnement aux études et aux projets professionnels | Formations | Aide à la Formation | Ville de Sevran | Dossiers d'inscription par action/formation | 46 487 € | 23 244 € |
| | | | | | Flyers de communication | | |
| | | Orientation & Scolarité | Accompagnement à la scolarité | | Émargement Diplômes des formations | | |
| | | | | | Factures liées à l'action | | |
| D1 | Bourse au permis | Activités citoyennes au sein d'une association | Les jeunes doivent effectuer 70h d'engagement citoyen au sein d'une association. | EPT Paris Terres d'Envol | - Charte tripartite (jeune, EPT, association) | 374 473 € | 187 235 € |
| | | | | | - attestation d'heures d'activités citoyennes | | |
| | | Session de sensibilisation aux dangers de la route | Participation à une formation de 2h sur les dangers de la route avec un prestataire spécialisé travaillant avec le ministère de l'intérieur notamment. | | Attestation de présence | | |
| | | | Information sur les conduites à risque (alcool au volant, smartphone, risque judiciaire en cas de conduite sans permis.) | | Attestation de réussite au code pour bénéficier du deuxième chèque de 700€ | | |

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|----|---------------------------|---|--|---|--|--------------------------------|--------------------|
| D2 | Bourse jeunes | Accompagnement pour constitution des dossiers | Aide à la réalisation des dossiers | Ville de Sevran | Lettre motivation Dossiers de demande de « bourses aux jeunes » | 62 045 € | 31 023 € |
| | | Jury / Commissions d'attribution des bourses | Décisions de l'attribution des bourses | | Communication de l'action | | |
| | | Bilan de l'utilisation des bourses | Réalisation d'un court rapport sous forme à déterminer par bénéficiaires | | Photo, vidéos... suite aux projets de jeunes | | |
| | | Temps de bénévolat | Court rapport | | Bilan des commissions | | |
| D3 | Bourse aux projets jeunes | Réalisation des missions citoyennes au sein d'association ou de services municipaux | | Ville de Villepinte | Livret de suivi des jeunes, photos | 40 000 € | 19 984 € |
| | | Participation à une formation Civique et Citoyenne | Thèmes abordés : les institutions et leurs fonctionnement, visite de l'Hôtel de Matignon ou l'Assemblée Nationale, les Violences, les Discriminations, visite d'un lieu ressource sur ces thèmes, les addictions, les risques liés à la sexualité, visite d'un lieu ressource, comment je communique, comment je recherche de l'information, la gestion de son budget, le fonctionnement de ma ville avec participation au conseil municipal, bilan. | | Feuilles d'émargements, photo, Power Point de chaque séance | | |
| | | Participation à 2 évènements organisés par la ville | | | Feuilles d'émargements et photos | | |
| | | Réalisation du projet personnel | Entretiens individuels réguliers | | Bons de commandes et factures | | |

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|----|---|--|---|---|--|--------------------------------|--------------------|
| D4 | Bourse aux projets (dont BAFA) | En fonction de l'évaluation du plan d'actions, adaptation et poursuite des actions suivantes : Accompagnement des porteurs de projet | Les structures "information jeunesse" accompagneront les porteurs de projet de l'idée à la mise en œuvre du projet. | OMJT | Bilan d'actions, restitution de projets | 109 606 € | 54 803 € |
| | | Tenue de commissions pour statuer sur la demande d'aide financière en contrepartie de la réalisation d'une action d'utilité sociale ou d'intérêt général | Organisation de commissions composées de jeunes, professionnels et d'acteurs du territoire pour étudier les projets et envisager les possibilités d'actions d'utilité sociale ou d'intérêt général. | | Préparation et comptes-rendus des commissions, avis de passage de la commission | | |
| | | Développement d'un réseau d'associations et de structures publiques pouvant accueillir les porteurs de projet. | Recherche active de partenaires souhaitant accueillir des porteurs de projet pour leur permettre de concrétiser leurs actions. | | BAFA : attestations de prise en charge, certificats de présence des organismes de formation ; CTT : notification, attestation d'heure citoyenne | | |
| D5 | BAFA nature et ville « BAFA Citoyen » | Formations BAFA sessions formations générales et/ou sessions d'Approfondissement | Il s'agit d'un seul groupe par session | Ville de Sevran | Publication site de la ville, brochures, communication de l'action, état de présence durant les différentes étapes du BAFA, dossiers d'inscription, règlement intérieur. | 22 273 € | 11 136 € |
| | | Temps de bénévolat | | | Questionnaires, Attestations de bénévolat, Factures liées à l'action | | |
| D6 | Prévention de la délinquance et insertion sociale | En fonction de l'évaluation du plan d'actions, adaptation et poursuite des actions suivantes : stage de citoyenneté | Stage sur les devoirs et les obligations du jeune citoyen en lien avec les partenaires institutionnels (police, justice...) | Ville de Tremblay en France | Articles Tremblay Magazine, Affiches, Flyers, Planning, Fiches d'inscription non nominatives | 61 252 € | 30 626 € |
| | | Actions sur les discriminations et le harcèlement à l'école | Interventions sur ces thématiques dans les établissements scolaires | | Planning | | |
| | | Actions de lutte contre la radicalisation | Stage de civisme assorti d'un contrat d'objectifs entre le jeune et ses parents | | Bilans d'action | | |
| | | Actions d'accompagnement des probationnaires majeurs TIG | Mise en place des TIG | | Feuilles d'heures attestant des heures effectuées par les probationnaires | | |

| N | Actions | Sous-actions | Contenu | Partenaire Maître d'ouvrage de l'action | Livrables | Estimation du coût de l'action | Montant subvention |
|--|---|--------------------------------------|--|---|-------------------------------|--------------------------------|--------------------|
| E2 | Formation des animateurs intervenants auprès des jeunes de la ville de Sevran | Mise en place d'un plan de formation | Décisions de service quant au plan de formation | Ville de Sevran | Devis, Factures de formation, | 90 865 € | 45 433 € |
| | | Formations | Stages théoriques et pratiques, mise en situation | | Feuilles de présence | | |
| E3 | Poste de coordination et animation | | 1 ETP en charge de la coordination, de l'animation, de la communication du suivi administratif et financier du projet, de l'animation du réseau des partenaires et de la gouvernance du projet | EPT Paris Terres d'Envol | CV de chargée de mission, | 29 734 € | 14 867 € |
| | | | | | Publications internet, presse | | |
| E4 | Evaluation qualitative du programme | | Évaluation annuelle (sur 5 ans) du projet global | EPT Paris Terres d'Envol | Rapports d'évaluation | 22 450 € | 11 225 € |
| | | | Évaluations faites par un bureau d'études spécialisé à l'évaluation des politiques publiques | | Rapports d'évaluation | | |
| TOTAL PHASE 2 - RESTANT A ENGAGER (ACOMPTE 4,5,6) | | | | | | 1 815 929 € | 907 747 € |